



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRÉS AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres



BUDGET 2025

RÉTRO p.9

Une 1^{ère} participation à
« Villes en fête » réussie



CULTURE p.27

Le 20 juin, fêtons la
musique !



PATRIMOINE p.28

Les JEP vous attendent
le 21 septembre



Chez E.Leclerc Saint Parres aux Tertres nous sommes fiers d'annoncer notre participation renouvelée et enthousiaste à la 30^{ème} édition du Semi-Marathon de Troyes, un événement qui rassemble communauté et cause solidaire sous le signe de l'effort partagé et de la générosité.



Cette année, c'est 90 participants E.Leclerc à Troyes qui se mobilisent en force pour l'association «Théâtre Le Quai», l'association contribue à la mise en valeur du patrimoine artistique local et national, à la diffusion de la culture pour tous les publics, y compris ceux qui nécessitent une adaptation liée à un handicap, à la promotion de la création artistique sous

toutes ses formes et à la gestion de la programmation culturelle du Théâtre Le Quai. Chaque Kilomètre parcouru par un de nos collaborateurs donne lieu à un don de l'entreprise pour l'association, l'occasion pour nos participants d'allier sport et générosité.

Nettoyons la nature 2025 !

Pour préserver l'environnement chaque geste compte.

Chaque année, lors des journées «Nettoyons la nature» des centaines de milliers de bénévoles débarrassent les milieux naturels et urbains de tonnes de déchets. Cette année encore la nature a besoin de vous.

Vous pouvez participer soit en organisant votre propre action de nettoyage, soit en vous rattachant à un site existant.

Votre centre E.Leclerc de St Parres s'engage et participe à cet événement. Rouleaux de sacs poubelle, gilets et goûters fournis pour l'ensemble des participants. Faites un beau geste pour

la nature, donnez un coup de main près de chez vous. Inscriptions dans la limite de 550 000 participants.



Flashez pour vous inscrire...



90 collaborateurs de E.Leclerc Saint Parres aux Tertres, s'élancent cette année à la 30^{ème} édition du semi marathon de Troyes, au profit de l'association «Théâtre Le Quai».

2613 euros reversés à l'association «Les 3 Muscles'thon» grâce à nos 122 coureurs qui ont réalisés 1 064 km en équipe de 3 coureurs en 2024.

550 000 participants

à l'évènement «Nettoyons la nature» organisé chaque année par les centre E.Leclerc.

NOUS TENONS BON



*Chères Patrocliennes
et chers Patrocliens,*

Alors que le contexte international reste éruptif et angoissant, avec des retournements d'alliances très étonnants et des conflits qui éclatent ici ou là, alors qu'au niveau national la situation politique reste très instable, même si une certaine forme d'équilibre tente d'être retrouvée, **il revient aux maires d'assurer la stabilité sur le plan local** et de garder le contact avec leurs administrés souvent déboussolés.

DES FINANCES SAINES

Depuis 5 ans désormais, mon équipe et moi-même élaborons **des budgets très serrés avec des dotations de l'État qui se réduisent et des recettes qui se contractent**. Ces contraintes nous obligent à être les plus vertueux possible **en ne répercutant pas les effets des prix qui augmentent sur les administrés et en maintenant les taux d'imposition**. À nous de faire en sorte que **nos dépenses de fonctionnement diminuent**.

C'est encore cette ligne de conduite qui nous a guidés lors de **l'élaboration du budget 2025. Nos investissements ont été réduits** pour permettre un large autofinancement de nos projets. **Nos finances sont très saines**. Je remercie mes adjoints pour leur implication : ils sont tous très attachés à ne pas dépenser l'argent public de manière inconsidérée. Nous dégageons des marges de manœuvres très importantes pour **nos futurs investissements** (ombrière photovoltaïque, requalification de la rue du Sentier des Grèves ... en attendant le début des travaux du rond-point d'entrée de ville). Je remercie aussi la directrice générale des services de la mairie, Maud LOISON, qui parvient à « faire rentrer des carrés dans des ronds » !

Durant ces années, nous avons géré les deniers de notre commune **en nous adaptant toujours au contexte particulièrement changeant qui s'est imposé à nous** : crise sanitaire, guerre en Ukraine, inflation, vote d'un budget retardé, et j'en passe ... Ces épreuves nous ont poussés, en tant qu'élus, à développer nos capacités d'adaptation et notre ténacité : mon équipe ne peut

que s'en féliciter. Nos efforts sont d'ailleurs salués par les services des finances publiques qui adressent d'excellentes notes à notre gestion.

LE TEMPS DE LA JUSTICE

En ce qui concerne la sécurité, la justice, saisie depuis 3 ans par la commune, nous a enfin donné raison : **l'installation d'une famille dans une zone inondable, naturelle et classée a été reconnue illégale**. Désormais, son départ volontaire est exigé. **Force revient au droit, même si l'action en justice est longue**. Le maire se doit de suivre les procédures ... il n'est pas un shérif de western !

Vous le savez aussi, **les installations illégales de gens du voyage dans les communes de l'agglomération sont de plus en plus fréquentes et intrusives**. Elles fragilisent la crédibilité des maires, souvent démunis face à ces situations. François BAROIN et moi-même, ainsi que d'autres maires, avons **évoqué ce problème avec le préfet de l'Aube**. À Saint Parres aux Tertres, les élus et les agents municipaux mettent tout en œuvre pour **empêcher ces arrivées illégales**, notamment au stade André Gravelle. Nous avons droit à la tranquillité et nous comptons sur votre vigilance.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

L'été arrive avec **ses festivités tant attendues : la fête de la musique le 20 juin et la fête nationale les 13 et 14 juillet. Les accueils de loisirs préparent les vacances des plus jeunes** : le programme concocté par les animateurs est des plus séduisants ! Nous espérons **vous offrir de beaux moments et vous faire plaisir**.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances. Prenez soin de vous.

Jack HIRTZIG,
Maire

DANS LE RÉTRO

- Cérémonies des 19 mars et 21 avril
- Cérémonie du 8 mai
- Festival Scénoblique
- Chasse aux œufs
- Repair Café
- Villes en fête !

DOSSIER

- Budget 2025

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Conseil municipal du 9 avril
- Évolution de la collecte des déchets
- Logements modulaires à l'ESAT

JEUNESSE

- Inscriptions aux accueils de loisirs d'été et séjour
- Accueils de loisirs de printemps
- Inscriptions à la restauration scolaire et au périscolaire

5

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Registre des personnes vulnérables
- Collecte de sang
- Repas intergénérationnels

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Rappels pour bien vivre ensemble
- Faucons crécerelles
- Astuce écolo

AGENDA ET CALENDRIER

CULTURE

- Bibliothèque

ZOOM SUR...

- Flavie Ceriani, 2^{ème} dauphine Miss TCM

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

POUR SE DIVERTIR

22

24

27

30

32

34

47

TRIBUNE LIBRE

48

INFOS PRATIQUES

49

LE PATROCLIEN

Responsable de la publication :
Magali CHABROL

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Nathalie DE PASCALE

Conception :
SYSCOM' (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)
10, avenue des Tirverts
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
Conseil municipal

Bulletin imprimé sur du papier recyclé
NAUTILIS



TOUT SAINT PARRÉS
DANS LA POCHE !

avec INTRAMUROS

Téléchargez gratuitement l'application

Sélectionnez ensuite
« Saint Parres aux Tertres »
et découvrez les événements,
les actualités, les services de la
mairie, les lieux à visiter...
Recevez les infos importantes
par notification.
Communiquez avec votre
mairie (signalements,
sondages, boîte à idées...)



Service municipal
gratuit, sans inscription et
sans publicité et disponible sur



Saint Parres

SE SOUVIENT ...

> CÉRÉMONIE DU 19 MARS

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu le 19 mars. Cette année était célébré le 63^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



> CÉRÉMONIE DU 27 AVRIL

Le 27 avril, la commune a **rendu hommage** à l'ensemble des victimes et des héros de la déportation de la Seconde Guerre mondiale.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

UN RASSEMBLEMENT ÉMOUVANT

Toutes les générations étaient là, des aînés de l'EHPAD *La Villa du Tertre* aux enfants des écoles, pour célébrer le **80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**.

Après l'arrivée du cortège devant le monument aux morts, la cérémonie a débuté par la **transmission du drapeau des anciens combattants**, porté jusqu'alors par Claude VELLUT, au jeune Lohann CRÉTÉ.

L'**appel des soldats morts pour la France** a été fait par Lily-Rose et Aris, membres du conseil municipal des jeunes. Après la lecture du **message officiel du ministre des Armées** par Adrien NIEUWMUNSTER, les **gerbes de fleurs** ont été

déposées sur le monument par le député Jordan GUITTON et le 1^{er} adjoint Adrien NIEUWMUNSTER, accompagnés par Miss Troyes Champagne Métropole et sa 2^{ème} dauphine.

La cérémonie officielle s'est close par **un lâché de pigeons** et la diffusion du **Chant des partisans** et de **La Marseillaise**.

Une délégation, constituée du député, du 1^{er} adjoint, des membres du conseil municipal et des porte-drapeaux, s'est rendue à la **stèle du lieutenant TAITTINGER et de ses hommes** pour un moment de recueillement et un dépôt de fleurs.

La matinée s'est terminée par le **pot de l'amitié** servi dans la



SCÈNOBLIQUE A FAIT SA

« Leçon de théâtre »

Cette année, le festival de théâtre amateur **Scènoblique** a fêté ses **30 ans d'existence**. Ayant choisi le thème des « Caprices », il a ouvert ses portes à Saint Parres aux Tertres le vendredi 4 avril au soir avec sa traditionnelle « leçon de théâtre ».

Les nombreux spectateurs présents dans la salle Deterre Chevalier ont pu découvrir **4 extraits de pièces** : « Venise sous la neige » de Gilles DYREK, « On purge Bébé » de Georges FEYDEAU, « Le roi se meurt » d'Eugène IONESCO et « Les Caprices de Marianne » d'Alfred de Musset.

Le principe était simple mais source d'une **grande créativité** : un même texte était joué 2 ou 3 fois par des acteurs différents, avec des mises en scène très variées. Une **soirée riche en émotions et en partage** que l'équipe municipale était heureuse d'accueillir une nouvelle fois dans la commune.

Le festival s'est poursuivi tout le week-end au théâtre Le Quai à Troyes, à l'espace Gérard Philippe à Saint-André-les-Vergers et au théâtre de la Madeleine à Troyes.



Légende de haut en bas :

- Le roi se meurt - Eugene Ionesco
- Les caprices de Marianne - Alfred de Musset
- On purge bebe - Georges Feydeau
- Venise sous la neige - Gilles Dyrek

Credits photos : Philippe RAPPENEAU



LE REPAIR CAFÉ

RÉPARER AU LIEU DE JETER

5 9 personnes se sont rendues, le samedi 17 mai, à la salle Deterre Chevalier pour remettre en état, avec l'aide des bénévoles du **Repair Café de l'Aube**, leurs biens abîmés. **47 objets, représentant 180 kg, ont été traités.** L'action de l'association a permis d'éviter la production de **103 kg de déchets. 38 kg sont encore en attente de réparation** et viendront peut-être augmenter ce résultat. **Seuls 39 kg ont pris le chemin de la déchetterie.**

Le Repair Café est toujours à la recherche de bénévoles, avec ou sans qualifications particulières, pour effectuer des réparations (électronique, petit

électroménager, informatique, réparation de vélos, menuiserie, couture ...) **mais également pour accueillir le public** (accueil, vente de gâteaux et boissons ...). Si vous souhaitez vous investir, rendez-vous sur **le site internet de l'association : <https://www.rcaube.fr>, rubrique « Faites-vous connaître »**, pour remplir le formulaire de contact.

L'association recherche également une petite salle (plus de 20 m²) qui pourrait lui être prêtée, louée ou cédée et qui lui permettrait de recevoir quelques personnes et de stocker du matériel. Si vous avez un local à proposer, envoyez un mail à : sallefixe@rcaube.fr



> CHASSE AUX OEUFS



Le lundi 21 avril s'est tenue la traditionnelle chasse aux œufs organisée par les élus du conseil municipal des jeunes.

Entre 10h et midi, **environ 160 participants** ont bravé la météo menaçante afin de récolter les œufs en plastique cachés dans le square Beltrame, qu'ils ont ensuite échangés contre **de bons chocolats.**

Heureusement, la pluie a attendu la fin de cet événement pour commencer à tomber !

Le CMJ tient à remercier tous les participants, les personnes ayant aidé à l'organisation de cette matinée et l'équipe municipale, qui a mis à disposition le square et l'ancienne caserne des pompiers.

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition en 2026.



VILLES EN FÊTE !

UNE BELLE 3^{ème} PLACE POUR SAINT PARRÉS

Notre commune a pris part, le samedi 17 mai après-midi, à la 2^{ème} édition des jeux intervillages de l'agglomération troyenne qui se déroulait au complexe Lacaille à La Rivière-de-Corps.

Les 3 équipes patrocliennes, composées chacune d'une dizaine d'enfants et d'adultes, ont affronté dans la joie et la bonne humeur les villes de Rosières-près-Troyes, Sainte-Savine et La Rivière-de-Corps lors de nombreuses épreuves. Il y en avait pour tous les goûts : baby-foot humain, pétanque, mölkky, course de voitures télécommandées, balayette infernale, piste glissante, mur d'escalade, course de ski, tir à la corde, challenge du tricot, course de brancards, transfert d'eau, quiz de culture générale et blind tests musicaux.

À l'issue de cet après-midi animé, la commune de La Rivière-de-Corps a été déclarée vainqueur.

Pour sa 1^{ère} participation, Saint Parres aux Tertres n'a pas démerité, arrivant en 3^{ème} position dans le classement avec 39 points cumulés, à seulement 2 points du 2^{ème} !

Rendez-vous à Rosières-près-Troyes en 2026 pour la prochaine édition de « Villes en fêtes ! ».

CLASSEMENT :

RANG	COMMUNE	POINTS
1	La Rivière-de-Corps	61
2	Sainte-Savine	41
3	Saint Parres aux Tertres	39
4	Rosières-près-Troyes	29



Compte

ADMINISTRATIF

2024

SECTION
DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2024 a été marqué par la **poursuite d'une inflation importante** (notamment en ce qui concerne l'alimentation et le carburant) et **l'augmentation des prix de l'énergie** (renouvellement du marché de gaz au 1^{er} janvier 2023 avec tarifs variables et renouvellement du marché de l'électricité au 1^{er} janvier 2024 avec tarifs « clics » deux fois par an).

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'explique notamment par :

- Une maîtrise et une rationalisation des dépenses de fonctionnement pour permettre à la commune de pouvoir maintenir, sur l'exercice suivant, sa **capacité à autofinancer au maximum ses dépenses d'investissement** ;
- L'extinction de l'éclairage public communal nocturne (en partie) depuis le 15 mars 2023, **couplée au plan de**

sobriété énergétique mis en place dans les bâtiments communaux, a permis, malgré l'augmentation très importante des coûts de l'énergie depuis le renouvellement des marchés de gaz et d'électricité, d'avoir une dépense globale en matière d'énergie quasiment équivalente à celle de l'exercice budgétaire 2022, soit avant le renouvellement des marchés publics correspondants (2022 : 175 900 € / 2024 : 176 138 €) ;

■ L'augmentation des bases d'imposition décidée par l'État (sans que la municipalité n'ait augmenté les taux d'imposition) qui a permis de dégager une recette fiscale plus importante qu'en 2023 (2023 : 2 096 350 € / 2024 : 2 161 850 €) ;

■ Des recettes importantes perçues sur la fin de l'exercice 2024, notamment la taxe additionnelle sur les droits de mutation pour laquelle 30 000 € avaient été budgétés et 51 969,34 € ont finalement été reçus (le montant alloué est notifié à la collectivité en toute fin d'année).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Charges à caractère général	951 464,53 €
Charges de personnel	1 933 089,43 €
Atténuation de produits	1 076 €
Autres charges de gestion courante	155 085,74 €
Charges financières	30 098,14 €
Charges exceptionnelles	1 096,76 €
Dotations provisions semi-budgétaires	1 674 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 230,89 €
TOTAL	3 142 815,49 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Atténuation de charges	71 901,03 €
Produits des services, du domaine ...	200 124,01 €
Impôts et taxes	2 698 932,09 €
Dotations et participations	357 006,72 €
Autres produits de gestion courante	17 479,37 €
Produits financiers	920,25 €
Produits exceptionnels	30 542,97 €
TOTAL	3 376 906,44 €

Le résultat de l'exercice 2024 en section de fonctionnement est un excédent de 234 090,95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Malgré le contexte économique délicat, **la collectivité a su investir sans avoir recours à l'emprunt** pour financer notamment :

- l'acquisition de la parcelle cadastrée ZK n°31 sise rue

Pasteur, d'une contenance de 370 m² ;

- la poursuite et la clôture des travaux de révision (n°4) du plan local d'urbanisme avec réalisation de l'enquête publique correspondante ;

- le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre et d'études diverses relatives aux travaux de requalification de la rue du Sentier des Grèves à venir durant l'année 2025 ;

- les travaux de voirie 2025 (travaux de terrassement sur le parking du cimetière ; reprise de bordures, d'avaloirs et d'enrobés rue William Brouillard ...) ;

- la réalisation de travaux divers dans les bâtiments communaux ;
- le paiement des travaux d'éclairage public pour le passage en LED de toute la route départementale 619 (avenues Taittinger, Barbusse et Général de Gaulle) réalisés en 2023 ;

- l'acquisition de gros matériel, notamment d'un jeu extérieur pour les enfants, installé dans le square Arnaud Beltrame ;

- l'acquisition d'un logiciel pour les accueils de loisirs communaux (mise en place du portail des familles) ;

- la réalisation d'études diverses relatives aux projets de construction d'une ombrière photovoltaïque dans la cour de l'espace Pascale Paradis et de construction de courts de tennis couverts et requalification de terrains existants au complexe sportif André Gravelle.

À NOTER : Certains projets, initiés en 2024, ne seront facturés que début 2025 ou se poursuivront en 2025.

Ils apparaissent donc dans les restes à réaliser de l'exercice 2024. C'est le cas notamment du changement de fenêtres à l'école élémentaire Jules Ferry, des travaux d'amélioration de la gestion des eaux pluviales aux abords

Opérations d'équipement	280 400,35 €
Emprunts (remboursement du capital)	136 882,56 €
TOTAL	417 282,91 €

Subventions d'investissement	28 602,50 €
Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	34 652,97 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	171 796,41 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 230,89 €
TOTAL	304 282,77 €

Le résultat de l'exercice 2024 en section d'investissement est un déficit de 113 000,14 €

de l'espace Pascale Paradis, du passage en LED des rues William Brouillard, Camille Claudel, rue et impasse de l'Espérance, des frais relatifs aux études préparatoires à la création d'une ombrière photovoltaïque dans la cour de l'espace Pascale Paradis (étude de faisabilité, maîtrise d'œuvre et frais d'architecte) et au projet de construction de courts de tennis couverts et requalification de terrains existants.

fonctionnement et 13 926,64 € en section d'investissement.

L'exécution du budget de l'exercice 2024 fait donc apparaître un résultat cumulé de :

- **3 142 815,49 €** en dépenses de fonctionnement

- **4 370 740,89 €** en recettes de fonctionnement

soit un excédent global de **1 227 925,40 €** en fonctionnement.

- **621 025,51 €** en dépenses d'investissement

- **443 089,41 €** en recettes d'investissement

soit un déficit global de **177 936,10 €** en investissement qui sera « compensé » sur l'exercice 2024 par un titre émis au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés).

RÉSULTAT DE CLÔTURE

L'exercice 2024 fait apparaître un excédent global de 121 090,81 €.

Les restes à réaliser (R.A.R.) dépenses d'investissement de l'exercice 2024 sont arrêtés à 203 742,60 € et les R.A.R. recettes d'investissement de l'exercice 2024 sont arrêtés à 124 880 €.

Les reports excédentaires de l'exercice 2023 sont les suivants : 993 834,45 € en section de

Le résultat net de clôture s'élève donc pour les 2 sections à 1 049 989,30 €, R.A.R. compris.

BUDGET PRIMITIF

2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2025 a pu être bâti en partie sur le réalisé de l'année 2024.

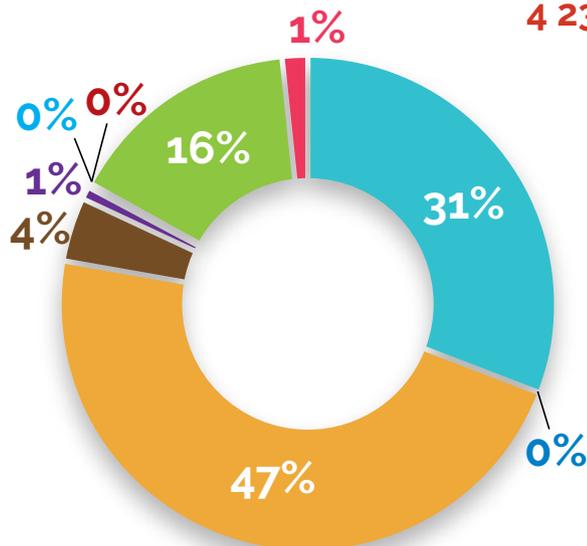
DÉPENSES

Compte tenu du contexte économique actuel, il a fallu tenir compte de **l'inflation importante** d'ores et déjà subie et de **l'augmentation du prix du gaz** : les tarifs (variables) sont repartis à la hausse depuis début 2025 et impactent déjà les dépenses communales. **Pour contenir au maximum cette hausse, la municipalité a mis en place un plan de sobriété énergétique depuis 2023 permettant de ré-**

duire les consommations énergétiques de la collectivité, tant au niveau du gaz (coupure ou réduction du chauffage lorsque les bâtiments sont inoccupés, baisse du chauffage dans les salles où s'exercent des activités sportives, coupure de certains chauffe-eau ...) **que de l'électricité** (extinction nocturne de l'éclairage public entre 22h30 et 6h effective depuis le 15 mars 2023).

DÉPENSES

4 235 599,30 €

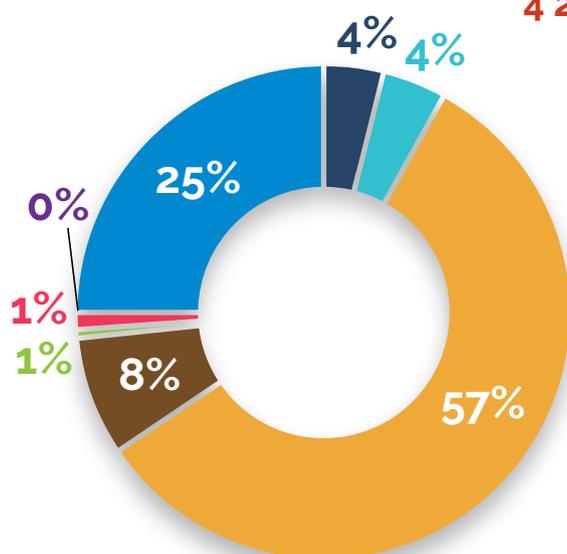


Charges à caractère général	1 312 544,30 €
Charges de personnel	1 984 400 €
Atténuations de produits	8 000 €
Autres charges de gestion courante	166 150 €
Charges financières	36 000 €
Charges spécifiques	4 000 €
Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	8 400 €
Virement à la section d'investissement	655 595 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	60 510 €



RECETTES

4 235 599,30 €



● Produits des services, domaine, ventes diverses	175 700 €
● Impôts et taxes	176 960 €
● Fiscalité locale	2 429 700 €
● Dotations subventions et participations	331 000 €
● Autres produits de gestion courante	21 500 €
● Produits financiers	750 €
● Atténuation de charges	50 000 €
● Excédent antérieur reporté	1 049 989,30 €

RECETTES

Du côté des recettes, la dotation globale de fonctionnement versée par l'État devrait subir une baisse conséquente (132 805 € perçus en 2024 contre 126 246 € attendus en 2025, soit une baisse de 6 559 €).

À noter également que la municipalité ne votera pas de hausse de ses taux d'imposition. On observe notamment sur l'état de notification des produits prévisionnels pour 2025 transmis par la Direction générale des finances publiques, une baisse de la base prévisionnelle de la taxe foncière sur les propriétés bâties, réduction liée à la mise

à jour des bases des locaux professionnels. Ceci devrait engendrer une réduction du prélèvement de 9 165 € par rapport aux recettes perçues en 2024.

En contrepartie, le législateur est venu apporter des corrections à la codification de la tarification de la taxe locale sur la publicité extérieure dans le Code des impositions sur les biens et services : le prévisionnel est de 190 000 € sur l'exercice 2025 (alors que 140 000 € étaient inscrits au budget primitif 2024).

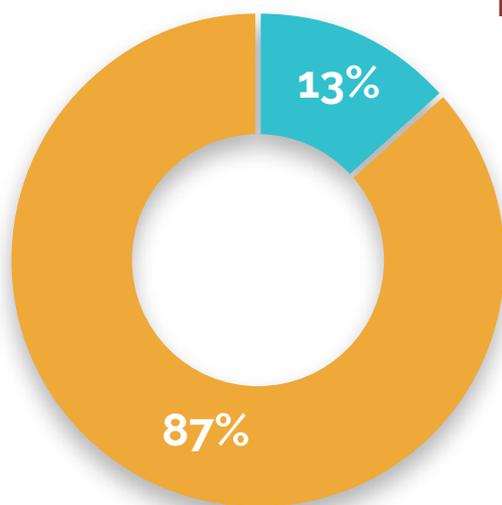
SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir : projets d'achats ou de constructions à moyen ou long terme qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune.

DÉPENSES

Les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 s'élèvent à 1 902 921,10 € et correspondent aux programmes suivants :

- acquisition de terrains (parcelle cadastrée section AB n°28 sise 19, avenue Henri Barbusse et régularisation foncière au droit de la parcelle cadastrée section AT n°239 sise 2, rue Édouard Vaillant) ;
- travaux de voirie (petits travaux de voirie divers et travaux de requalification de la rue du Sentier des Grèves comprenant désimperméabilisation, renaturation et sécurisation) ;
- travaux dans les bâtiments communaux (remplacement de la chaudière dans la salle socioculturelle Deterre Chevalier, remplacement de fenêtres au sein de l'école Jules Ferry et travaux permettant d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales au droit de l'espace Pascale Paradis) ;
- subventions d'équipement pour dépenses d'éclairage public/feux tricolores (rénovation de l'ensemble de l'installation communale d'éclairage public de la rue du Sentier des Grèves avec passage à la technologie LED) ;
- acquisition de gros matériel (acquisition d'un tracteur tondeuse pour l'entretien des espaces verts) ;
- construction et extension de réseaux ;
- construction d'un bâtiment périscolaire (reste une facture en attente) ;
- acquisition de matériel informatique pour les différents services ;
- construction d'une ombrière photovoltaïque dans la cour de l'espace Pascale Paradis ;
- travaux de construction de terrains de tennis couverts (incluant la requalification des terrains existants et des travaux annexes) au complexe sportif André Gravelle.



DÉPENSES
1 370 385 €



● Dépenses d'équipement	1 185 385 €
● Emprunts	185 000 €

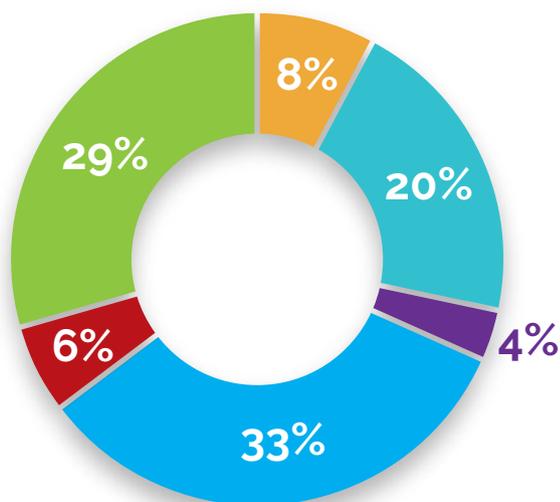
RECETTES

Les recettes d'investissement inscrites au budget primitif 2025 sont évaluées à **1 902 921,10 €** et sont constituées de l'autofinancement communal, d'un nouvel emprunt, du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), de

la taxe d'aménagement, de subventions, du produit des amortissements des subventions d'équipement, d'un excédent de fonctionnement capitalisé ainsi que des restes à réaliser recettes de l'exercice 2024.

RECETTES

1 370 385 €



● Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 000 €
● Excédent de fonctionnement capitalisé	277 980,95 €
● Opérations d'ordre entre sections	47 095 €
● Virement de la section de fonctionnement	450 000 €
● Subventions d'investissement	85 350 €
● Excédent d'investissement reporté	399 959,05 €

ENDETTEMENT

Pour mémoire :

- Sur l'exercice 2023, 1 emprunt a été soldé (construction de la salle socioculturelle Deterre Chevalier).
- Sur l'exercice 2022, 2 emprunts avaient déjà été soldés (construction de la salle d'évolution n°2 de l'espace Pascale Paradis et construction de l'ancien restaurant scolaire).

Annuité 2025*	139 465,01 €
Intérêts 2025	25 694,77 €
Capital 2025	165 159,78 €
Capital restant dû au 31/12/2025	1 391 466 €

Ratio dette/habitant	426,83 €
Ratio annuité/habitant	42,78 €
Nombre d'habitants au 01/01/2025	3 260 habitants

*Pour mémoire :
Annuité 2023 : 220 876,93 €
Annuité 2024 : 166 980,70 €

Extrait de la séance du conseil

DU 9 AVRIL 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU COMPTABLE PUBLIC – BUDGET DE LA COMMUNE

APPROUVE le compte de gestion 2024 dressé par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2024

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2024 présenté par Adrien NIEUWMUNSTER, 1^{er} adjoint au maire.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 DÉCIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté : 1 049 989,30 €
- Déficit d'investissement reporté : 99 073,50 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 177 936,10 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

VOTE les taux d'imposition locaux pour 2025 comme suit :

- 40,77 % Taxe sur le foncier bâti
- 21,38 % Taxe sur le foncier non bâti
- 11,51 % Taxe d'habitation (à noter que cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.)

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la

somme de 6 138 520,40 €, soit 4 235 599,30 € en section de fonctionnement et 1 902 921,10 € en section d'investissement. Les programmes d'investissement de l'année 2025 sont les suivants : acquisitions de terrains, travaux de voirie/urbanisme, travaux dans les bâtiments communaux, éclairage public et feux tricolores, acquisition de gros matériel, bureautique/informatique, construction et extensions de réseaux, installations photovoltaïques/développement durable, travaux de construction de terrains de tennis couverts et réhabilitation de deux terrains existants.

RÈGLES ET DURÉES D'AMORTISSEMENT – NOMENCLATURE COMPTABLE M57

FIXE la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées et dit que :

- toutes les subventions d'équipement versées de moins de 500 € seront amorties en une fois, l'année suivant celle de leur versement, à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- toutes les subventions d'équipement versées de 500 € ou plus seront amorties selon la règle du *pro rata temporis* à compter du 1^{er} janvier 2025. À ce titre, la date retenue pour commencer l'amortissement sera celle du 1^{er} jour du mois suivant le mandatement de la facture correspondante.

CONVENTIONS DE PARTICIPATION PRÉVOYANCE ET SANTÉ – MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE L'AUBE POUR LES MISES EN CONCURRENCE

DÉCIDE de se joindre aux procédures de mises en concurrence pour la passation des conventions de participation pour les risques prévoyance et

santé que le Centre de gestion de l'Aube va engager et prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre décision de signer ou non chacune des conventions de participation souscrites par le Centre de gestion de l'Aube à compter du 1^{er} janvier 2026.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CRÉATION DE POSTE DÉCIDE :

- de créer, à compter du 1^{er} juin 2025, un emploi permanent à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires au grade d'adjoint technique ;
- d'autoriser le maire à modifier le tableau des effectifs en conséquence ;
- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges sociales sont inscrits au budget primitif 2025.

ACCUEILS DE LOISIRS – SÉJOUR ÉTÉ 2025 À PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

DÉCIDE :

- de confirmer l'organisation du séjour proposé du 21 au 25 juillet 2025 au centre d'hébergement *Le Camp Vert* situé à Pléneuf-Val-André (Côtes d'Armor), en pension complète ;
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer le contrat d'hébergement et à verser les acomptes demandés ;
- de se réserver le droit d'annuler ce séjour en cas de force majeure (pandémie, nombre insuffisant d'enfants...);
- de dire qu'il déterminera, lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, les modalités d'inscription, le règlement du séjour et la tarification.

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

évolue

Troyes Champagne Métropole s'est fixé 3 objectifs pour la gestion des déchets :

- Encourager la réduction des déchets, notamment ceux qui gonflent inutilement les poubelles grises.
- Limiter l'empreinte carbone des collectes et du transport des déchets.
- Maîtriser la hausse des coûts de ce service de proximité.

Depuis plusieurs années, la quantité d'ordures ménagères collectées baisse un peu partout sur le territoire de TCM.

Pour aller encore plus loin, **l'organisation du service de collecte des déchets a évolué depuis le 12 mai dernier, avec :**

- **une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours** (hors période estivale, durant laquelle les poubelles seront ramassées toutes les semaines) à **sortir la veille au soir ;**
- **une collecte du tri toutes les semaines ;**
- **une collecte des déchets verts maintenue avec des fréquences différentes au cours de l'année.**

Un nouveau calendrier des jours de collecte a été transmis dans vos boîtes aux lettres courant avril (vous pouvez également le retrouver à la dernière page de ce bulletin municipal).

Ces mêmes mesures de réduction des fréquences de collecte, déjà en vigueur dans certaines communes de l'agglomération, permettent pour la deuxième année consécutive d'envisager une baisse du taux de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Pour 2025,



la baisse devrait avoisiner les 10%. Cette nouvelle baisse vient récompenser les efforts accomplis par tous et confirme le bien-fondé de la stratégie mise en place.

Le service de prévention et de gestion des déchets de TCM se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et préoccupations concernant ces changements.

Pour toute interrogation ou conseil, vous pouvez **contacter le service « Prévention et gestion des déchets » :**

- Par téléphone au **03 25 45 27 30**
- Par e-mail à l'adresse collectededechets@troyes-cm.fr

Pour plus d'informations, le QR code ci-après vous permet d'accéder à une foire aux questions où vous trouverez les réponses aux questions fréquemment posées.



Pour insérer
vos publicités
dans le **Patroclien**
Contactez-nous
03 25 72 12 30

TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES

SARL GCG
transport de malades assis
5 véhicules à votre service
06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertre
commune de Bréviandes

RS: TROYES 528 418 523

DES LOGEMENTS PROVISOIRES À L'ESAT LE TERTRE

Le 25 avril dernier, 48 résidents de l'APEI se sont installés dans les logements modulaires construits à leur intention sur le parking de l'ESAT Le Tertre.

L'APEI est une association qui gère des établissements et des services permettant d'assurer la prise en charge d'enfants, d'adultes et de travailleurs en situation de handicap. Elle s'est lancée dans un projet de rénovation et d'extension de la résidence du Labourat, située sur le site de son siège social à Troyes, car celle-ci était devenue trop vétuste et exigüe. Cette résidence, construite en 1979, hébergeait 54 adultes accompagnés.

Un village modulaire baptisé « Cap Labourat, centre d'accueil provisoire » a donc été installé par l'association sur le parking de l'ESAT, en contrebas de la rue des Mésanges, afin de reloger ses résidents



durant la durée des travaux. Ceux-ci devraient s'achever au 1^{er} semestre 2028.

Des bardages en bois viendront habiller certaines façades de modules et le site sera agrémenté d'aménagements paysagers et d'une haie plantée le long de la route. Ces travaux d'embellissement seront réalisés par l'ESAT de Menois.

Acteur d'infrastructures sobres et durables



Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS

ÉTÉ 2025

MODALITÉS D'ACCUEIL

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'école maternelle.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

L'accueil des ados aura lieu dans la salle ados dans le bâtiment de la restauration scolaire.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

	ÉTÉ 1 ^{ère} période	ÉTÉ 2 ^{ème} période
Période d'accueil	Du lundi 7 juillet au vendredi 1 ^{er} août	Du lundi 18 au vendredi 29 août
Inscriptions enfants domiciliés et/ou scolarisés dans la commune	Du lundi 19 mai au vendredi 20 juin	Du lundi 30 juin au vendredi 25 juillet
Inscriptions enfants extérieurs à la commune	Du lundi 9 juin au vendredi 20 juin	Du lundi 14 juillet au vendredi 25 juillet

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont à faire via
LE PORTAIL FAMILLE

Pour y accéder, rendez-vous sur le site :
www.sympart.com (onglet « espace famille »)

Les inscriptions se feront en journée complète, avec ou sans cantine.

Date limite d'inscription, de modification ou d'annulation 15 jours avant le début des vacances.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation.

Pour toute question, envoyez un mail à :
inscriptionsympart@saintparresauxterres.fr



> SÉJOUR D'ÉTÉ 2025

Le séjour d'été aura lieu du 21 au 25 juillet 2025 au centre d'hébergement *Le Camp Vert* situé à **Pléneuf-Val-André (Côtes d'Armor)**.

Les enfants découvriront les paysages bretons à travers des randonnées, des balades sur la plage et des visites de villes telles que Saint-Malo. D'autres activités sont également prévues : pêche à pied, char à voile, activité nautique ... Tout pour passer un agréable séjour !

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS :

- **Du lundi 2 au vendredi 20 juin** : Inscription des enfants domiciliés et/ou scolarisés dans la commune
- **Du lundi 16 au vendredi 20 juin** : Inscription des enfants extérieurs à la commune

Une réponse définitive sera donnée aux familles le lundi 30 juin.

ACCUEILS DE LOISIRS

printemps 2025

DES VACANCES SOUS LE SIGNE DE « LA VIE À LA FERME »

MATERNELLES

Durant la première semaine de congés, les petits ont profité d'**activités sportives** (premiers pas de cavalier, attrape-moi lapin, course à l'œuf ...) et **manuelles** (fais ton œuf, pouss'main ...). Ils ont réalisé **un gâteau à la carotte** et participé à **une chasse aux œufs**. Le jeudi matin, ils se sont rendus au **centre équestre de Villechétif**. Certains y ont découvert les poneys pour la première fois. Le vendredi matin, plusieurs enfants de petite section ont assisté au **spectacle « Chenille mon amour » à la bibliothèque**. La journée s'est conclue par le **grand jeu** « Le vilain petit canard ».

La semaine suivante, les petits se sont vu proposer des **activités sportives** (rodéo, béréet, éveil corporel, fit'sport et saute lapin) ainsi que des **activités manuelles et culinaires** (ma petite cagette, les recettes de Suzette, poterie et crêpes party). Le jeudi matin, les enfants se sont fait une joie de grimper aux arbres lors d'**une séance d'accrobranche**. Le vendredi matin, ils ont pris part au **grand jeu** « Koh Lanta » au cours duquel ils ont pu gagner des colliers d'immunité et un totem. L'après-midi, a eu lieu la traditionnelle **boum de fin de centre** en compagnie des enfants de l'élémentaire.

ÉLÉMENTAIRES

La première semaine, les enfants ont non seulement participé à des **activités sportives** (air cheval, lance lasso, handball, basket et poule-renard-vipère) mais aussi à des **activités manuelles et culinaires** (les sablés de Suzette, jeux de société, mini ferme). Le mardi après-midi, sous un beau soleil, ils se sont rendus à l'**accrobranche** de Menois. Le jeudi, ils avaient le choix entre participer à une sortie à **la ferme pédagogique de la Marque** ou à **une journée de solidarité** appelée « L'arche de la générosité » organisée par les équipes de l'espace de loisirs des Noës-près-Troyes. Le vendredi matin s'est tenu le **grand jeu** intitulé « La ferme pète les plombs », lors duquel les jeunes devaient aider le taureau, le canard et le lapin à retrouver respectivement cornes, plumes et oreilles qui leur avaient été dérobées, ce qui les avait rendus fous.

La deuxième semaine, ont été proposées des **activités sportives** (rugby, relais ...) et **manuelles** (bracelets, trousse origami, petit poney ...). Le temps d'une après-midi, **les enfants et les animateurs se sont affrontés**. Les jeunes ayant perdu, ils ont été « condamnés » à écrire des chansons célébrant leurs animateurs victorieux et à les leur chanter ... ce fut un moment





très amusant ! Le mercredi, un groupe d'enfants s'est rendu au **centre équestre** pour s'occuper des poneys et les monter, tandis qu'un autre groupe confectionnait totem, T-shirts personnalisés, banderoles et pancartes et répétait une danse pour **préparer le tournoi de rugby inter-centres de l'Oval Cup** qui allait avoir lieu le lendemain. Le vendredi matin a été consacré **au grand jeu** « La ferme se rebelle » dont le but était d'aider une vieille personne désargentée à sauver sa ferme. Pour terminer ces vacances en beauté, **la boum de**

fin de centre a réuni les enfants de la maternelle et de l'élémentaire : danse, karaoké et rigolade étaient au rendez-vous.

ADOS

Faute d'inscriptions, le centre *Symp'art* n'a pas accueilli d'adolescents pendant les vacances de printemps.

Les animateurs invitent les jeunes intéressés à s'inscrire au club ado durant les grandes vacances.

**INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE ET À LA
RESTAURATION SCOLAIRE
RENTÉE 2025**

**LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-
2026 DÉBUTERONT LE LUNDI 30 JUIN 2025 ET
SE FERONT VIA LE PORTAIL FAMILLE
(WWW.SYMPART.COM, ONGLET
"ESPACE FAMILLE")**





INSCRIPTION AU REGISTRE

DES PERSONNES VULNÉRABLES

2025

PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES OU ISOLÉES

Conformément aux dispositions des articles L.121-6-1 et R.121-2 à R.121-12 du Code de l'action sociale et de la famille, les mairies doivent disposer d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande. **Ce registre permet d'identifier les personnes vulnérables qui peuvent, en cas d'urgence, avoir besoin d'une aide sanitaire ou sociale.**

Le maire doit recenser, à titre préventif et à leur demande, ou à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes répondant à certains critères, à savoir :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement ;
 et/ou qui présentent des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, ou un handicap entravant leur autonomie ;
 et/ou qui résident dans un logement inadapté,

afin d'établir une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels et de déclenchement : **du plan Grand froid, du plan Canicule ou du plan communal de sauvegarde.**

Si ces critères vous concernent ou si vous connaissez une personne se trouvant dans ce cas, veuillez prendre contact avec la mairie pour l'inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables.

COUPON-RÉPONSE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES 2025 (à retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres)

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

autorise la commune à m'inscrire demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée ⁽¹⁾

sur le registre nominatif des personnes vulnérables (personnes âgées ou handicapées) créé dans le cadre du plan national Grand froid, du plan national Canicule et du plan communal de sauvegarde.

Coordonnées de la personne à inscrire :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom et n° de téléphone)

Coordonnées du médecin traitant :

Coordonnées du service intervenant à domicile :

(1) Veuillez préciser vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

.....

Date :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres aux Tertres pour le plan national Grand froid, le plan national Canicule et le plan communal de sauvegarde pour la protection des personnes âgées ou fragiles. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres Aux Tertres. Les données sont conservées le temps de votre domiciliation dans la commune de Saint Parres aux Tertres. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : Direction Générale des Services de la commune de Saint Parres aux Tertres - CS 40064 - 10092 Troyes cedex. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

> COLLECTE DE SANG DU 30 AVRIL 2025

41 personnes se sont présentées à la salle Deterre Chevalier le mercredi 30 avril pour donner leur sang. **33 poches de sang ont pu être prélevées**, dont une sur un nouveau donneur.

Merci à tous ceux qui ont fait un don, ainsi qu'au Docteur Marie-Charlotte MARTIN et à son équipe de l'Établissement français du sang.

Une nouvelle opération de collecte de sang aura lieu le lundi 11 août 2025, de 15h à 19h, dans la salle Deterre Chevalier.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire en ligne sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



REPAS

INTERGÉNÉRATIONNELS

DE LA CONVIVIALITÉ AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour la 3^{ème} année consécutive, **des membres de l'UNRPA participent aux déjeuners intergénérationnels organisés à la cantine scolaire.**

Répartis en deux groupes de 4 à 5 personnes, ils viennent, **un lundi et un vendredi par mois**, partager le repas d'**une vingtaine d'élèves de CE2, CM1 et CM2**. Ce moment **de convivialité** est apprécié aussi bien des petits que des grands et permet **de riches échanges entre les générations**.

À la fin du repas, ces instants de partage se poursuivent autour de **jeux de société**.

Les dernières séances ont eu lieu en juin. Tous les participants attendent avec impatience la prochaine année scolaire pour se retrouver !



OUVERT 7j/7

Boulangers de père en fils depuis 1941

BOULANGERIE PLIQUE

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410 Saint Parres aux Tertres
03.25.80.26.94

mail : fournil.plique@orange.fr

T DU TERTRE

20 rue du sentier des grèves
10410 St Parres aux Tertres

VTC, Transport de personnes **0638497847**

taxi.dutertre@orange.fr
www.taxidutertre.com

QUELQUES RAPPELS

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE ...

TAILLE DES HAIES DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers, piétons et automobilistes.

Il est donc **obligatoire pour les propriétaires ou locataires, de procéder à la taille et à l'entretien des haies.**

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur et à moins de 50 cm pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur (distance calculée en limite de voie publique).

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.



ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

À cet effet, **ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- **Les jours ouvrables et les samedis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30**

Aucune utilisation n'est tolérée les dimanches et jours fériés.

Pour rappel, les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens peuvent constituer un trouble anormal du voisinage, en portant atteinte à la tranquillité publique.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 €.

BRUIT DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

L'article 9 de l'arrêté préfectoral ARS-SE-2025-01 du 13 février 2025 relatif à la lutte contre le bruit prévoit que « les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles

d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords **doivent prendre toute mesure afin que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels que ceux provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonores, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, d'installations de ventilation, de chauffage et de climatisation, ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.** Les mêmes précautions doivent être appliquées aux **travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc.** (liste non limitative) ».

Conformément au Code de la santé publique (articles R.1334-30 et suivants), **les bruits domestiques**

FEUX ET BRÛLAGES DE VÉGÉTAUX ET MATIÈRES EN PLEIN AIR

L'arrêté N° 07-3065 du 21 août 2007 stipule que « **tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu** » (sauf cas dérogatoires listés dans l'arrêté).

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les

matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.

Les dépôts d'ordures étant une cause d'incendie, il est interdit à toute personne d'abandonner, de déposer, de jeter des ordures ménagères, détritiques, matériaux ou déchets en un lieu où elle n'est ni propriétaire, ni ayant droit.

Les contrevenants aux dispositions ci-dessus sont passibles de sanctions prévues à l'article R.322-5 du Code forestier (contravention de 4^{ème} classe).

S'ils provoquent un incendie, ils s'exposent aux sanctions prévues par l'article L.322-9 du Code forestier (emprisonnement de 6 mois et/ou une amende de 3 750 €).

COLLECTE DES DÉCHETS

■ **Lundi matin : déchets verts** (du 31 mars au 8 décembre)

▲ **Pendant la période estivale, la collecte des déchets verts aura lieu tous les 15 jours** (les lundis 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août et 25 août). Reprise du rythme normal de collecte le lundi 8 septembre.

■ **Mercredi matin : emballages recyclables (sacs de tri)**

■ **Jeudi matin (ou mercredi matin pour les rues difficiles d'accès) UNIQUEMENT LES SEMAINES IMPAIRES (sauf en période estivale) : ordures ménagères**

Il vous est demandé de sortir vos containers la veille au soir et de les rentrer une fois le ramassage effectué.

DÉJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.



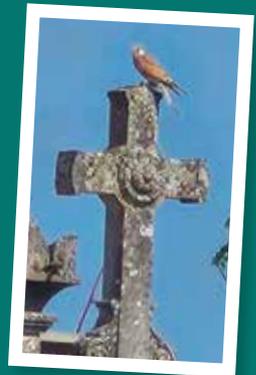
Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Tout possesseur de chien est tenu de **procéder immédiatement au ramassage des déjections canines** sur le domaine public. Des sacs « ramasse-crottes » sont à disposition à différents endroits de la commune.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).

> UNE TRISTE NOUVELLE CONCERNANT LES FAUCONS ...

La femelle du couple de faucons crécerelles qui venait pondre depuis 3 ans dans le nid aménagé par les agents du service technique a été retrouvée morte, pour une raison inconnue. **2 œufs se trouvent actuellement dans le nid, désormais occupé par un autre couple de faucons.** Nous ne savons pas si ces œufs appartiennent à l'ancien couple ou aux nouveaux arrivants, ni si ils sont couvés.

Plus d'informations vous seront données dans le prochain numéro du *Patroclien*.



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53



BEBV Bureau d'étude Brugger - Viardot
Bureau d'étude Brugger-Viardot **Anthony Viardot**

Bureau d'étude spécialisé dans la conception et le suivi de projets d'aménagements urbains :

- > Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
- > Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES
Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr

L'ASTUCE ÉCOLO

ADOPTER LA TONTE RAISONNÉE

La tonte régulière du gazon a de nombreux avantages : en plus d'obtenir une pelouse dense et bien régulière, la coupe fortifie le développement de nouvelles pousses et permet aux tiges de s'épaissir. Cependant, **dans le but de préserver l'environnement, de nouvelles méthodes de tonte de gazon, plus simples et plus naturelles, ont fait leur apparition.** Parmi elles, **la tonte raisonnée permet de protéger la biodiversité, mais aussi de la développer.**

QU'EST-CE QUE LA TONTE RAISONNÉE (OU TONTE DIFFÉRENCIÉE) ?

C'est le fait de laisser la pelouse (ou une partie) à l'état sauvage, dans le but de favoriser la biodiversité.

Une tonte fréquente, tout comme le désherbage, apportent un aspect esthétique à l'extérieur mais ne favorisent ni la faune, ni la flore. Le fait de couper l'herbe empêche les plantes et les fleurs de votre jardin de se développer convenablement et de fleurir. **La pollinisation se retrouve limitée et met en danger la diversité des plantes.** Votre pelouse se transforme alors en **désert écologique et les insectes et les animaux finissent par se raréfier.**

Adopter une tonte raisonnée autorise la nature à prospérer et permet de varier les espèces.

COMMENT ADOPTER LA TONTE RAISONNÉE ?

Quelle que soit la taille de votre espace vert, il est tout à fait possible de préserver la biodiversité dans votre jardin.

■ Dans un petit jardin

On laisse pousser naturellement 2 ou 3 m², autour d'une bordure, aux pieds des arbres ...

Pour donner du cachet à cette végétation spontanée,

on peut **planter des bulbes** qui égayeront les espaces lors de leur floraison : tulipes, multiflores ou encore perce-neige viendront habiller votre jardin. **Semer des mélanges fleuris** attirera abeilles et papillons et permettra à la biodiversité de reprendre ses droits.

■ Dans un grand jardin

L'avantage dans les grands espaces verts, c'est que **le contraste entre les zones tondues et les zones non tondues donnera un aspect esthétique et structuré à votre jardin.** Plantes, insectes et animaux viendront peupler les herbes longues et vos espaces se transformeront en véritables **réservoirs de biodiversité.**

Laisser les déchets des zones tondues au sol favorisera la fertilité lors de leur décomposition.

QUAND TONDRE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ?

Il est possible de ne pas tondre de l'année afin de laisser se développer la biodiversité. Cependant, si l'envie de tondre est trop forte, vous pouvez **faucher la végétation une à deux fois par an.** Cette habitude aura pour effet de préserver les écosystèmes de la faune et de la flore.

La tonte différenciée a déjà été adoptée par de nombreuses communes. **À Saint Parres aux Tertres, les agents du service technique effectuent un fauchage tardif mi-juillet le long de la Barse** afin de préserver ce milieu naturel.

NOTA BENE : Laisser en friche une parcelle de votre jardin, aussi petite soit-elle, multiplie les habitats pour la faune !



AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR

FÊTE DE LA MUSIQUE LE 20 JUIN

L'équipe municipale vous invite une nouvelle fois à découvrir **des styles musicaux éclectiques lors de la prochaine édition de la Fête de la musique patroclienne.**

Rendez-vous le vendredi 20 juin dans le quartier de la mairie, à partir de 18h30, pour profiter d'une soirée festive. Vous y retrouverez certains groupes présents l'année dernière mais également de nouveaux. **Des foodtrucks et des buvettes sont prévus pour vous restaurer sur place.**

PROGRAMME DE LA SOIRÉE*

18h30

■ Chorale des élèves de l'école et du collège

Variétés actuelles et chants polyphoniques

■ Florence et Roland

Variétés française et internationale

19h

■ Atelier de chant paroissial

Chants religieux et liturgiques

19h30

■ Élèves de l'école de musique Crescendo

Variété et musique classique

■ Jules solitaire

Chanson française

■ Ça percute

Percussions africaines

■ Reten's jazz sextet

Jazz, tango, paso, bossa

■ Folkafon

Danse folk, trad'actuelle

■ Balansol

Folk, trad'actuel

20h

■ Les Barons

Variété française

■ Chispa i Olé !

Initiation danses en ligne

20h30

■ Citizen cuivres

Ensemble de cuivres

■ Robin et Mathieu Drujon

Pop

21h30

■ Les Rock Monsieur

Pop rock

■ Blanc foncé

Funk, jazz-rock

■ Les Zaccor'D

Pop rock

■ S.O.S. (Save our souls)

Rock



La circulation sera impactée (modifiée ou interdite) dans les rues Denizot, Brossolette, Berthelot et Soest. Merci d'éviter de circuler en voiture ou autre véhicule motorisé dans ces rues entre 17h et 2h du matin.

* Ce programme est susceptible d'évoluer

FÊTE NATIONALE

La participation à certaines animations se fait **uniquement sur inscription**. Le bulletin d'inscription est à retourner à la mairie **avant le 4 juillet 2025**.

13 JUILLET :

- Retraite aux flambeaux. Arrivée des participants à 21h30 devant l'espace Pascale PARADIS, départ à 22h (**inscription obligatoire**)
- Aux environs de 23h : grand feu d'artifice sur le stade André Gravelle, après l'arrivée du cortège

14 JUILLET :

- 11h : Discours du maire
 - Vers 11h30 : Apéritif offert par la municipalité, salle Deterre Chevalier (**inscription obligatoire**)
 - Vers 12h : Repas citoyen dans la salle Deterre Chevalier (**inscription obligatoire**)
- Les participants apporteront leur repas, couverts et vaisselle. Barbecues à disposition. Charbon de bois, vin et eau seront fournis par la mairie
- À partir de 14h : Concours de pétanque à la Grange, à côté de la bibliothèque (**inscription obligatoire**)

L'équipe municipale vous attend nombreux !

INSCRIPTION uniquement pour les Patrocliens (à retourner à la mairie avant le 4 juillet 2025)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

Participera :

à la retraite aux flambeaux - Nombre d'enfant(s) :

à l'apéritif - Nombre de personne(s) :

au repas - Nombre de personne(s) :

au concours de pétanque - Nombre de personne(s) :



AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Toutes ces animations sont gratuites.
Réservation obligatoire au
03 25 80 49 02

MARDI 8 JUILLET

« Le sacre de l'or bleu » par la **Compagnie Changer l'air**

Nébulos est un arbre qui n'a plus que la peau sur les branches. Grâce au lit de l'eau, qui est tout sauf un lit pour dormir, l'aventure commence. En découvrant ce qui est arrivé à Nébulos, le spectateur pourrait bien se retrouver lui-même au coeur de l'énigme ... Un spectacle loufoque qui embarque le public amusé dans une expérience interactive et intelligente.
Jeune public, à partir de 4 ans.
À 10h30 et 14h30, salle des Conférences.
Sur réservation, nombre de places limité



SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Atelier créatif
« La vie en roses »

Claudette, animatrice de l'atelier, vous apprendra à confectionner une rose en papier grâce à une technique originale.

Vous pourrez repartir avec votre réalisation et faire un joli bouquet chez vous !

Atelier pour adultes.
À 10h30, à la bibliothèque.
Sur réservation, nombre de places limité



CINÉMA

Les projections sont organisées par l'association **Pierre Chaussin**.

Les séances ont lieu à 14h30 et 20h à la salle Deterre Chevalier.
Entrée gratuite



JEUDI 26 JUIN

« Gagarine », drame français de **Jérémy TROUILH** et **Fanny LIATARD** (2021)
Youri, 16 ans, a grandi à Gagarine, immense cité de briques rouges d'Ivry-sur-Seine, où il rêve de devenir cosmonaute. Quand il apprend qu'elle est menacée de démolition, Youri décide de rentrer en résistance. Avec la complicité de Diana, Houssam et des habitants, il se donne pour mission de sauver la cité, devenue son « vaisseau spatial ».

En présence d'**Eléonore HOUÉE**, journaliste et critique cinématographique.

Dans la continuité de la fête de la musique, les séances seront précédées d'un intermède musical avec le guitariste et chanteur **Roberto**.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : RENDEZ-VOUS LE 21 SEPTEMBRE

Pour la 5^{ème} année consécutive, la commune de Saint Parres aux Tertres et ses partenaires participeront aux **Journées européennes du patrimoine**.

Les animations gratuites auront lieu le dimanche 21 septembre, de 14h à 18h :

- L'Association pour le Patrimoine de Saint-Parres assurera les **visites guidées de l'église**.
- Jack HIRTZIG, maire de la commune et professeur d'histoire, accueillera les visiteurs à **la Nécropole**.
- Les familles BAUDOIN et MEUNIER, propriétaires du **château**, présenteront l'histoire de cette ancienne motte médiévale.
- Les soeurs Oblates laisseront les visiteurs découvrir **la Tuilerie**, son parc, la chapelle et sa crypte. Un diaporama présentera l'histoire de Paul BRISSON, qui a réhabilité le site et mis en place la congrégation.

Venez nombreux découvrir la **richesse architecturale et historique** de notre belle commune ... c'est **gratuit, ludique, instructif** et cela vous permettra de passer un bon dimanche !



À NOTER

Grâce à une convention signée entre la commune, la paroisse et l'Association pour le Patrimoine, **l'église Saint-Parres sera ouverte quotidiennement pendant la période estivale, de 9h30 à 17h30 en semaine, et de 10h à 18h les week-ends et jours fériés.** Une belle occasion de venir admirer ses **splendides vitraux** et sa **collection de statues religieuses**.

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

JUIN

■ Vendredi 20 juin :

- Date limite des inscriptions et désistements aux accueils de loisirs de la 1^{ère} période des vacances d'été
- Date limite des inscriptions et désistements au séjour d'été à Pléneuf-Val-André (Côtes d'Armor)
- **de 18h30 à 23h** : Fête de la musique (quartier mairie)

■ Jeudi 26 juin, à 14h30 et 20h :

Projection du film « Gagarine », salle Deterre Chevalier

■ Vendredi 27 juin : P'tit bouquine à la bibliothèque

■ Du samedi 28 juin au mercredi 3 juillet :

Exposition de dessins des élèves de STEF, salle des Conférences

■ Lundi 30 juin :

- Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'août (2^{de} période) pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres
- Ouverture des inscriptions à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire pour la rentrée 2025

JUILLET

■ Mardi 1^{er} et mercredi 2 juillet : Passage de la balayeuse

■ **Vendredi 4 juillet** : Date limite des inscriptions aux animations de la Fête nationale (coupon-réponse)

■ **Samedi 5 juillet** : Spectacle d'*Insieme*, salle Deterre Chevalier

■ **Du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août** : Accueils de loisirs d'été, 1^{ère} période

■ **Mardi 8 juillet, à 10h30 et 14h30** : Spectacle « Le sacre de l'or bleu » par la *Compagnie Changer l'air*, salle des Conférences

■ **Dimanche 13 juillet** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice au stade Gravelle

■ Lundi 14 juillet :

- **à 11h** : Discours du maire, suivi de l'apéritif et du repas citoyen
- **de 14h à 18h** : Concours de pétanque
- Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'août (2^{de} période) pour les enfants extérieurs à la commune

■ **Du lundi 21 au vendredi 25 juillet** : Séjour à Pléneuf-Val-André organisé par le centre *Symp'art*

■ **Vendredi 25 juillet** : Clôture des inscriptions aux accueils de loisirs d'août (2^{de} période)

■ **Jeudi 31 juillet** : Fête du centre *Symp'art* (pour les parents et les enfants)

■ **Du jeudi 31 juillet au mardi 26 août** : Fermeture d'été de la bibliothèque

AOÛT

■ Lundi 11 août, de 15h à 19h :

Collecte de sang, salle Deterre Chevalier

■ Du lundi 18 au vendredi 29 août :

Accueils de loisirs d'été, 2^{de} période

■ **Lundi 25 août, à 18h** : Cérémonie de commémoration de la libération de Saint Parres aux Tertres

■ **Mercredi 27 août** : Réouverture de la bibliothèque

SEPTEMBRE

■ Lundi 1^{er} septembre : Rentrée des classes

■ **Samedi 6 septembre** : Randonnée cycliste « L'échappée du Tertre » (*VC SPAT10*)

■ **Samedi 13 septembre** : Bourse aux capsules organisée par *Patro'caps*, salle Deterre Chevalier

■ **Dimanche 14 septembre, de 6h30 à 18h** : Vide-greniers du *Comité des fêtes*

■ **Mardi 16 et mercredi 17 septembre** : Passage de la balayeuse

■ **Samedi 20 septembre, à 20h30** : « Tempête à l'hypermarket » par la *Cie de l'Expression*, salle Deterre Chevalier

■ **Dimanche 21 septembre, de 14h à 18h** : Animations dans le cadre des Journées européennes du patrimoine

■ **Samedi 27 septembre, à 10h30** : Atelier créatif « La vie en roses », à la bibliothèque

À LA BIBLIOTHÈQUE ...

ACCUEIL DES CLASSES

Tous les mois, les élèves de CP et CE1 viennent à la bibliothèque pour profiter d'une animation lecture et de prêt de livres, mais ceux de CE2, CM1 et CM2 ne viennent qu'occasionnellement. Alors, lors de leur précédente visite, Catherine, bénévole, a abordé le thème de l'eau, en rapport avec les conférences sur l'océan qui, cette année, ont lieu à Nice, sous la présidence de la France et du Costa Rica. Elle a partagé des lectures de kamishibais : « De l'eau, simplement de l'eau », « Trois cailloux » d'Olivier TALLEC et « Cheval » de Ronald CURCHOD.



Quant aux petits de maternelle, sac en bandoulière et coiffés de mille couleurs pendant le « crazy hair day », ils ont profité d'histoires de petites bêtes, thème du « Mois des tout-petits » 2025. Ils reviendront début juillet pour clore l'année avec de belles histoires.

MOIS DES TOUT-PETITS



Le mois d'avril a été consacré aux « petites bêtes » que l'on retrouve en nombre dans les œuvres d'Olivia COSNEAU et Hector DEXET, invités d'honneur cette année. La Compagnie Amarante, avec son spectacle « Chenille mon amour » présenté à Saint Parres aux Tertres le 11

avril, a permis aux enfants de découvrir les légumes du potager à travers l'histoire d'une petite chenille. Les 2 séances se sont achevées par un moment de partage et une dégustation de légumes : quel régal !

L'animation « Les petites bêtes de Câline et Bouquine », présentée par Barbara et Claudette, a été musicalisée par une nouvelle partenaire, Florence, professeure de musique locale. Moustiques, phasmes, papillons, abeilles et autres insectes ont fait leur apparition dans les lectures, comptines et jeux de doigts qui ont ravi le jeune public, déjà fidèle à la bibliothèque et habitué aux histoires.

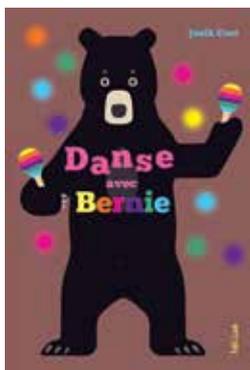


À la bibliothèque, tout le monde a participé activement à l'évènement : **l'association Les Petits Bouts de Saint Parres a réalisé une fresque monumentale qui orne tout le mur de la section jeunesse.** Sur un fond vert représentant le feuillage d'un arbre, les enfants ont apposé leurs empreintes de mains et des photos de leurs sourires. Une belle œuvre qui anime les lieux !



DANSE AVEC BERNIE

Le conseil départemental de l'Aube a le plaisir d'offrir un livre aux enfants nés en 2024. Les parents sont invités à venir le récupérer à la bibliothèque de Saint Parres aux Tertres, partenaire de l'opération. **« Danse avec Bernie » de Janik COAT est offert dans le cadre du label Premières Pages** que le département a obtenu de la part du ministère de la Culture pour ses actions d'éveil culturel. *« Bonne lecture et bonne danse endiablée avec mon ours Bernie, le doudou des parents et des petits ! »*, Janik COAT.



> HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi : 14h - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30**
- **Vendredi : 14h - 18h30**
- **Samedi : 10h - 12h30**

La bibliothèque sera fermée du jeudi 31 juillet au mardi 26 août inclus.

COUPS DE COEUR

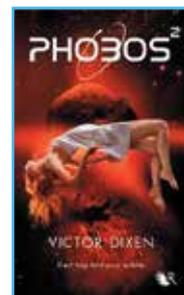


Roman adulte

Phobos / Victor DIXEN / R DIXE P

Cette série de science-fiction en 5 volumes pourrait être adaptée au cinéma. Très agréable à lire, on a hâte de connaître la fin.

Claudette M.



Roman adulte numérique

Tu t'appelais Maria Schneider / Vanessa SCHNIEDER / R SCHN T

Maria Schneider était l'actrice qui enflamma la pellicule du « Dernier tango à Paris », film sulfureux qui défia la chronique dans les années 70. Sa cousine, Vanessa, journaliste, raconte comment Maria, jeune fille pleine de rêves qui n'était préparée ni à la gloire ni au scandale, se fait abuser par le monde du cinéma de l'époque, où les hommes influents dictaient leur loi et se servaient de leur pouvoir pour asservir de jeunes actrices naïves. Destin brisé, longue dérive vers la drogue et la maladie ... Maria ne se remettra jamais du mal que lui fit ce film. Récit poignant qui colle parfaitement au climat machiste encore pesant dans l'univers du cinéma actuel.

Martine V.



Film adulte

La marginale / Franck CIMIÈRE / F CIMI

Michèle, SDF, vit dans l'enceinte de l'aéroport d'Orly où elle rencontre Théo, un employé qui présente des troubles mentaux. Un jour, elle découvre une grosse somme d'argent et décide de partir, avec Théo comme chauffeur, à la recherche de son fils parti vivre à Lisbonne.

Ce film est touchant, drôle, bouleversant et imprévisible. Le thème du handicap y est abordé avec sensibilité.

Annie G.



Zoom sur...

FLAVIE CERIANI

2^{ÈME} DAUPHINE DE MISS TCM

Flavie CERIANI, jeune Patroclienne, a été élue 2^{ème} dauphine lors de la 10^{ème} édition du concours de Miss Troyes Champagne Métropole le 15 février dernier.

Le Patroclien : Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Flavie CERIANI : J'ai 17 ans et je suis scolarisée en bac professionnel esthétique au sein du groupe Saint Joseph La Salle. Je me destine à être masseuse en hôtel de luxe. Je suis passionnée de danse. Même si je n'en fais plus actuellement, j'ai pratiqué ce sport durant 10 ans.

L. P. : Avez-vous toujours vécu à Saint Parres aux Tertres ?

F. C. : Oui, j'ai toujours vécu dans la commune. Je suis **une vraie Patroclienne de souche !**

L. P. : Êtes-vous investie dans la vie associative patroclienne ?

F. C. : Je me tiens informée de ce qui se passe dans la commune mais, malheureusement, je n'ai que peu de temps pour participer à des activités.

L.P. : Quel est votre parcours dans l'univers des concours de Miss ?

F. C. : Pour le moment, je n'ai participé qu'à **un seul concours**, celui de Miss TCM, à l'issue duquel j'ai eu la chance d'être élue **2^{ème} dauphine**. C'est une grande fierté pour moi car j'ai rencontré des personnes extraordinaires, j'ai pu m'exprimer, m'amuser ... c'était vraiment une belle expérience !

L.P. : Que représente pour vous le fait d'être Miss ? Quelles sont les qualités nécessaires pour le devenir ?

F. C. : Pour moi, **être Miss est une responsabilité car on devient un symbole**. Cela ne se résume pas à porter une écharpe et une couronne : une Miss



La voie professionnelle ne m'a apporté que du positif. Les jeunes ne doivent pas avoir peur de faire ce choix d'orientation

représente sa ville ou, dans le cas de Miss TCM, sa communauté de communes. **Elle doit promouvoir son territoire.**

Selon moi, pour devenir Miss, il est nécessaire de **rester soi-même** et de **ne pas jouer un rôle**. Il faut également être **respectueuse et organisée**.

L. P. : Pour quelles raisons avez-vous eu envie de participer au concours de Miss TCM ?

F. C. : Les premières personnes qui m'ont poussée dans cette voie sont les membres de ma famille. Ils m'ont beaucoup complimentée et incitée à me lancer dans les concours d'élégance ou dans le mannequinat. J'étais plus attirée par l'univers des Miss donc je me suis inscrite au Comité Élection Miss TCM. **J'aimais l'idée de représenter une communauté de communes de mon département.**

L. P. : Quelle était l'ambiance entre les candidates à l'élection ?

F. C. : L'ambiance était très sympathique. Lors des résultats, certaines ont été déçues et cela a parfois provoqué un peu de jalousie mais, une fois ce moment

de déception passé, nous sommes toutes restées en contact. **Des liens se sont tissés entre nous** grâce à ce concours.

L. P. : Quelle cause avez-vous mise en avant lors du concours ?

F. C. : J'ai beaucoup parlé de **mon orientation en bac professionnel** car **c'est un choix difficile**. En effet, durant leur scolarité, les élèves entendent souvent dire que, s'ils se dirigent vers un bac professionnel, ils ne réussiront pas leur vie ou bien que cette voie est réservée à ceux qui rencontrent des difficultés scolaires.

Or, ce bac m'a permis de **mûrir rapidement** et de

rentrer dans la vie active. Je ne regretterai jamais mon choix car il m'a apporté **une expérience professionnelle et beaucoup de choses positives.** Si je devais faire passer un message aux jeunes qui sont en train de choisir leur orientation, ce serait de **suivre leur instinct !**

L. P. : Que vous a apporté la participation à ce concours ?

F. C. : Cela m'a apporté beaucoup sur le plan personnel, notamment **plus de confiance en moi et d'assurance.** J'ai également gagné en **maturité.**

L. P. : Avez-vous prévu de participer à d'autres concours ?

F. C. : Non, pas pour le moment. Je me concentre d'abord sur mes études.

L. P. : Avez-vous des conseils à donner aux jeunes filles qui souhaiteraient se présenter au concours de Miss TCM ?

F. C. : Je leur dirais que, même si elles ont l'impression de ne pas avoir assez confiance en elles ou même si elles ont peur d'échouer, **il faut qu'elles osent, qu'elles tentent leur chance** car c'est une merveilleuse expérience qui ne peut se révéler que positive.

De gauche à droite :
Lola VICENTE,
1^{ère} dauphine
Chloé CHARRIER,
Miss TCM
Flavie CERIANI,
2^{ème} dauphine



◀
Lyloù
RIGOUREAU,
Miss TCM
2024,
remet sa
couronne à
Flavie CERIANI

PRÉSENTATION DU CONCOURS DE MISS TCM PAR CHANTAL MEURICE, PRÉSIDENTE DU COMITÉ

Le Comité Élection Miss TCM est **une association créée il y a 10 ans**, dont j'ai repris la présidence en 2020. Elle a pour objectif la **promotion de l'élégance** dans sa globalité, au travers de l'engagement de jeunes filles résidant à Troyes ou parmi les 81 communes de Troyes Champagne Métropole. **Lors de manifestations ou d'événements culturels, sportifs, solidaires** ou bien **à travers de multiples actions locales et citoyennes**, ces jeunes femmes sont présentes et assurent la **promotion du territoire.** Notre comité associatif **valorise la jeunesse auboise** en accompagnant ces jeunes filles dans leur **développement personnel**, en leur apportant **conseils et bienveillance** et en mettant en lumière **leur potentiel au service de tous.**

Chaque année, nous organisons **un concours inclusif et équitable** offrant aux candidates, âgées de 17 à 24 ans et résidant dans **l'une des 81 communes de TCM**, un espace d'expression et de représentation. Notre comité repose sur **des valeurs de respect et d'éthique.**

Lors de chaque élection, nous avons le souhait de **mettre à l'honneur une œuvre caritative à laquelle nous reversons**, par le biais de la tombola de la soirée, **un don substantiel.** Le comité fonctionne par ses propres moyens et est fier de ce qu'il fait. Dans ce monde de paillettes, de strass et de lumière, notre association aide chaque année des personnes dans le besoin afin de leur apporter un peu de bonheur ...

Depuis sa création, le comité a subventionné le Téléthon, l'Association française des sclérosés en plaques, la lutte contre le cancer chez l'enfant, le service pédiatrie de l'hôpital Simone Veil de Troyes, l'association Autisme Aube, l'École des enfants malades de l'Aube, l'association Prémas Aube, la Ligue contre le cancer et, en 2025, Solidarité femmes Aube.

> BON ÉTÉ 2025 !

Les associations patrocliennes vous souhaitent de belles vacances d'été. Elles vous retrouveront avec joie à la rentrée.



PATRO'CAPS

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR LES COLLECTIONNEURS DE PLAQUES DE MUSELETS

Le club de collectionneurs de capsules de champagne *Patro'caps* a tenu son assemblée générale les 29 et 30 mars 2025. Près de 80 de ses adhérents se sont rassemblés à cette occasion pour fêter les 4 ans du club. Beaucoup venaient de loin (île de Ré, Lyon, Territoire de Belfort, département du Nord, Belgique ...).

Tous ont pu commencer les échanges dès le samedi après-midi. Cette première journée s'est terminée par un apéritif dînatoire au cours duquel les convives ont dégusté des spécialités aubois.



PROMOTION DU PATRIMOINE TROYEN

Patro'caps tient particulièrement à faire connaître son département d'origine auprès de ses 120 adhérents, et même au-delà, puisque ses capsules sont échangées par ceux-ci dans d'autres bourses organisées un peu partout en France. Pour cette nouvelle édition, *Patro'caps* a fait monter sur bouteille de champagne deux nouvelles capsules mettant en valeur deux œuvres emblématiques de la ville de Troyes : le cœur de Troyes et Lili, la dame au chapeau.

DES COLLECTIONNEURS ENCORE PLUS NOMBREUX LE DIMANCHE

Dès 7h30, les collectionneurs de plaques de muselets se sont présentés salle Deterre Chevalier pour échanger ces précieux objets. Parmi eux, beaucoup découvraient le club *Patro'caps* et son activité.

Quelle que soit l'importance de leur collection, tous ont réussi à échanger et à trouver la capsule tant convoitée.

Comme lors de l'édition précédente, les collectionneurs ont mis gratuitement à la disposition des débutants des capsules qu'ils possédaient en double. Les alvéoles vides dans les plateaux présentoirs en feutrine témoignaient du succès de cette initiative.

L'ambiance a été qualifiée par de nombreux participants de familiale et sereine. Le président, Jean-Louis GUÉRIN, les membres du bureau ainsi que les quelques bénévoles ont reçu de nombreuses marques de gratitude et de satisfaction. Leur générosité a été saluée à l'unanimité. Cela les encourage à poursuivre leur activité et à organiser une nouvelle bourse le 13 septembre 2025.

CLUB DU NOUVEL ÂGE

Lors du repas du mois de **mars**, le club a célébré le **carnaval** avec quelques adhérents costumés. Les participants ont dansé et profité d'une belle journée (photo 5).

En **avril**, les membres de l'association se sont retrouvés autour d'un **repas de Pâques** et ont passé une excellente journée gaie et festive.

En **mai** a eu lieu le **voyage au canal de Briare** (photo 1) avec **repas sur le bateau** (photo 2), suivi d'une **promenade en petit train** (photo 3). La journée s'est conclue par une **visite du musée de la Faïencerie de Gien** (photo 4).

Après une pause pendant les congés d'été, les adhérents pourront **se retrouver en septembre pour les après-midis jeux des mardis et jeudis**.



COMITÉ DES FÊTES

UN REPAS DANSANT SOUS LE SIGNE DE L'ITALIE

Dimanche 23 février, les participants au repas dansant organisé par le *Comité des fêtes* ont embarqué pour un voyage en Italie.

Pour l'occasion, la salle Deterre Chevalier avait été transformée en une véritable petite Italie : les tables étaient décorées de gondoles, petits cuistots, ponts du Rialto et reproductions de la Tour de Pise, tandis que les murs étaient ornés de masques rappelant l'élégance du carnaval de Venise. Ces **magnifiques décorations**, conçues et fabriquées avec soin par les membres dévoués de l'association, ont été saluées par tous les participants pour leur créativité et leur raffinement.



Certains convives ont joué le jeu en **venant costumés**, ajoutant une touche festive et colorée à l'évènement. Leur effort n'est pas passé inaperçu puisque **des récompenses leurs ont été attribuées**.

Le *Comité des fêtes* tient à remercier **Ludovic POINT, traiteur à Creney-près-Troyes**, pour la qualité du repas, ainsi que **Gérard MARCY et sa talentueuse chanteuse Sabine** pour l'animation musicale et dansante.

Grâce à l'implication de chacun, ce repas restera gravé dans les mémoires comme un moment d'évasion.



BOURSE PUÉRICULTURE D'AVRIL

Les 12 et 13 avril, le *Comité des fêtes* a organisé un vide-puériculture qui a rencontré un grand succès. Cet évènement, dédié aux familles et aux jeunes parents, a permis de **donner une seconde vie à de nombreux articles de puériculture**, tout en favorisant les échanges conviviaux entre les participants. La **petite restauration** (croque-monsieur et crêpes) proposée par l'association a ravi les plus gourmands.

La présidente du *Comité des fêtes*, Martine WITKOWSKI, tient à adresser ses remerciements chaleureux aux bénévoles ainsi qu'au personnel du service technique municipal qui ont contribué, chacun à leur façon, à la réussite de ces deux journées.

Grâce à leur implication et à leur soutien logistique, les visiteurs ont pu profiter d'un évènement bien organisé et accueillant.

Un grand merci également aux exposants et aux familles qui ont répondu présent, faisant de ce vide-puériculture un véritable moment de partage et de solidarité.



À NOTER : À partir de l'année prochaine, un vide-ta-chambre viendra remplacer le vide-puériculture. Ce nouvel événement, ouvert à tous, permettra aux familles de vider leurs placards et de donner une nouvelle vie à des objets en tout genre.

> À SAVOIR :

- **Accès interdit :** L'accès au parking du magasin *L'Univers du vin* sera **strictement interdit** aux véhicules des exposants et des visiteurs. Merci de respecter cette consigne pour la sécurité et le bon fonctionnement de l'événement.
- **Inscriptions :** Les inscriptions des exposants se feront le matin même, sur place. Pensez à arriver tôt pour choisir votre emplacement !
- **Tarif exposants :** 2 € par mètre linéaire, à régler sur place. Les professionnels ne sont pas admis afin de préserver le caractère authentique et convivial du vide-greniers.
- **Horaires d'ouverture :** Les exposants seront accueillis dès 6h30. Le vide-greniers prendra fin à 18h.
- **Collation :** Pour bien démarrer la journée, une collation sera offerte à chaque exposant.
- **Restauration :** Des stands de petite restauration seront à disposition dans la cour de l'école maternelle (croque-monsieur, saucisses/frites, crêpes, boissons froides et chaudes).

VIDE-GRENIERS DU 14 SEPTEMBRE

Le vide-greniers du **Comité des fêtes** aura lieu le dimanche 14 septembre dans les rues Jules Ferry, William Brouillard et des Mésanges. Ce sera l'occasion idéale de faire de bonnes affaires, de donner une seconde vie aux objets ou, tout simplement, de passer un moment convivial en famille ou entre amis.

> LES BRICOLETTES

UNE BELLE INITIATIVE POUR PÂQUES

Le lundi 14 avril, 13 adhérentes de l'association ont pris part à un atelier de confection de compositions florales sur le thème de Pâques. Chaque réalisation comprenait un nid fabriqué avec divers matériaux et un œuf recouvert de fleurs naturelles jaunes ou blanches. Ces compositions poétiques et festives ont ensuite décoré à merveille les tables de chaque participante lors du repas pascal.

Cet atelier, qui changeait des activités habituellement proposées comme le scrapbooking et le cartonnage, a ravi les membres des *Bricolettes*.

L'association remercie Hervé RAOULT pour cette animation. Elle envisage de proposer un nouvel atelier de création de décorations lors de la préparation des fêtes de fin d'année.



LES SECOURISTES



60^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA FNPC

Le 29^{ème} congrès national de la *Protection Civile* s'est tenu les 28, 29 et 30 mars 2025 au Centre de Congrès de Lyon. Un événement historique qui marquait les 60 ans de la Fédération nationale de Protection Civile (FNPC). Au programme de ces 3 jours : visite des stands et du Village Protec, tables rondes, ateliers thématiques, mise en lumière des innovations des associations de Protection Civile et conférences.

Plus de 1000 volontaires en provenance de 83 départements se sont rassemblés pour discuter, débattre et construire le futur de la *Protection Civile*.

Ce fut aussi l'occasion de revenir sur les moments marquants de 2024 :

- Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 durant lesquels 17500 volontaires ont mis en œuvre 80 mesures de secours par jour, venant ainsi en aide à 9000 personnes.
- La mission menée suite au passage du cyclone Chido à Mayotte. Durant 3 mois, 450 volontaires ont effectué 300 opérations de déblaiement et de tronçonnage et porté assistance à 6000 personnes au sein des dispensaires mis en place par la Protection Civile.

Ce congrès, qui a eu l'honneur d'accueillir, entre autres personnalités, François-Noël BUFFET, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a mis en lumière l'impressionnante énergie de la *Protection Civile* à travers tout le pays. L'éventail et la profusion d'initiatives exposées illustrent le dynamisme de l'association et sa faculté à s'adapter aux enjeux modernes.

Depuis six décennies, la *Protection Civile* s'engage au service des populations en apportant assistance et secours lors de catastrophes, d'événements majeurs et de situations d'urgence à travers ses trois missions fondamentales : Aider - Secourir - Former.

PETIT RAPPEL :

La fédération est constituée de 100 associations départementales et de plus de 500 antennes locales, dont celle de Saint Parres aux Tertres.

Si vous vous sentez l'âme d'un(e) secouriste, vous pouvez rencontrer la *Protection Civile* lors de ses activités dans notre département et ailleurs, mais aussi lors de cérémonies à Saint Parres aux Tertres, Troyes, etc.



CONTACT :

- Yves CHANTIER, dirigeant de l'antenne : 06 07 47 46 11
 - Secrétariat départemental : 03 25 73 04 64
- Ouvert de lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Légendes des photos :

1. Congrès national de la Protection Civile
2. Unité équestre

3. Défilé nautique
4. Une partie des représentantes aubois
5. L'assemblée

LES PETITS BOUTS

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

Voici arrivées les grandes vacances. Les enfants les plus âgés vont quitter *Les Petits Bouts* et entrer à l'école maternelle ... C'est le moment de faire un point sur les diverses activités organisées cette année.

L'association a maintenu ses activités traditionnelles, telles que **l'éveil musical** encadré par Bérangère au son de sa flûte traversière, le **yoga** proposé par Annabelle, et la **motricité** (avec des parcours de mobilité) dirigée par Élodie. Les **travaux manuels** et le **jeu libre** étaient eux aussi au rendez-vous.

Cette année, les enfants ont pu découvrir **l'expression corporelle au son de différents instruments à percussion** (maracas et tambourin, entre autres) qu'ils se sont volontiers appropriés. Cette activité était animée par Pascal, qui leur a également présenté **un spectacle de contes animés** fortement apprécié par petits et grands.

Deux séances de snoezelen ont été proposées par Anaïs, faisant appel aux cinq sens des enfants dans une bulle de douceur.

En décembre, **le père Noël a maintenu sa visite annuelle** avec sa hotte remplie de cadeaux pour les enfants.

Les Petits Bouts ont ouvert leurs portes au public le samedi 24 mai. À cette occasion, **un spectacle intitulé « Croc-Croque chaussettes »**, présenté par la *Compagnie Nuit Blanche*, a été proposé aux enfants et aux adultes présents. Ce moment de partage fut apprécié de tous.

Les séances reprendront le 2 septembre à l'espace Pascale Paradis, les mardis et jeudis, de 9h30 à 11h avec, pour finaliser chaque séance, **des histoires et comptines** animées par Sarah, Leila et les assistantes maternelles.



ENSEMBLE PAROISSIAL

de Saint Parres aux Tertres

BOURANTON - LAUBRESSSEL – SAINT PARRÉS AUX TERTRES
THENNELIÈRES – VILLECHÉTIF

ÉCHOS DE LA VIE PAROISSIALE

« **F**aire connaissance » : Après la messe dominicale du 9 mars, une cinquantaine de convives se sont rassemblés à la salle paroissiale pour renouer ou créer des liens plus fraternels. Découverte, détente et jeux ont permis à chacun de passer un bon après-midi. Un nouveau rendez-vous est fixé avec l'objectif de faire se rejoindre les familles dont les enfants sont catéchisés.

« **Rencontres avec les habitants des villages** » : Le père Antoine, les relais-villages et des membres de l'équipe pastorale paroissiale sont allés à la rencontre des maires et des habitants de Laubressel le 14 mars, de Thennelières le 8 avril et de Bouranton le 23 avril. Des échanges positifs et fructueux pour se connaître et rendre l'Église visible. Un groupe de « chercheurs de Dieu » se met en route. La rencontre avec Villechétif reste à définir.

« **Carême et Pâques** » : Les célébrations de Carême [chemin de conversion] et de la Semaine sainte ont, en cette année jubilaire, connu une participation et un engouement particuliers. Cérémonies vivifiantes et priantes qui redonnent force et vie pour que circule entre tous le flambeau de l'espérance.



INFORMATIONS

■ Permanences d'accueil pendant les vacances :

- **Juillet** : le lundi, de 10h à 11h30
- **Août** : le jeudi, de 17h30 à 19h
ou sur rendez-vous (messagerie paroissiale)

■ Fêtes et dimanches :

- **Juillet : Messes à 10h30** à Saint Parres aux Tertres **sauf** : le 6 juillet à Bouranton, le 20 juillet à Villechétif et le 15 août à Laubressel.
- **Août : Messe anticipée le samedi à 18h30** à Saint Parres aux Tertres **sauf** le 2 août à Thennelières.

CONTACT :

- **Maison paroissiale**
5, rue Edme Denizot - 10410 Saint Parres aux Tertres
Tél. : 03 51 53 50 51
Mail : paroisse.stparres@gmail.com
- Père Antoine de MOISMONT (curé) :
06 86 44 28 91 / a.de.moismont@netcourrier.com
- Père Bernard BAUSSAND (vicaire) :
07 85 44 36 61 / bbaussand@yahoo.fr



14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : 03 25 73 19 73
Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr
www.brm.fr



INSIEME



A LE SENS DU PARTAGE

Après avoir joué à guichet fermé le 8 février dernier dans la salle Deterre Chevalier, la troupe *Insieme* est plus que jamais déterminée à vous montrer qu'en plus du « sens de la famille », elle a aussi celui du **partage**. En effet, elle donnera une **représentation de son spectacle « Insieme a le sens de la famille » au profit de l'association Rebondir au-delà de ses rêves le 5 juillet prochain, à Saint Parres aux Tertres**. Ce sera la 2^{ème} fois que la troupe jouera pour cette association dont le but est d'aider à réaliser les vœux d'enfants très éprouvés par de graves maladies. Elle compte sur votre mobilisation pour dépasser le montant du don réalisé l'an dernier !



aborde des sujets actuels sans tabous, le tout dans une ambiance tantôt hilarante, tantôt touchante. Les artistes de la troupe *Insieme* vous attendent avec impatience pour vous présenter cette famille parfois atypique mais qui peut (peut-être) ressembler à la vôtre !

Si vous voulez soutenir et encourager l'association dans ses projets, n'hésitez pas à **prendre contact pour un partenariat**.

Et si vous vous sentez l'âme d'un(e) artiste, **poussez les portes de la salle La Grange un vendredi soir ...** les membres d'*Insieme* seront heureux de vous intégrer à leur famille !

CONTACT :

- Présidente : Valérie MURA
- Tél. : 07 70 12 59 44
- Mail : insieme.compagnie@hotmail.com
- Site Internet : <http://www.insieme-compagnie.fr/>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/Insieme.official/>
- Instagram : [insieme.compagnie](https://www.instagram.com/insieme.compagnie)

Insieme réalisera ensuite une grande première dans l'Aube : un spectacle au profit de l'Association **Grégory Lemarchal** le 27 septembre, à la Comédie Saint Germain. Les membres de la troupe ne doutent pas que vous serez nombreux à les suivre, même en dehors de Saint Parres, pour ce beau projet caritatif.

Réservez vite vos dates pour assister à ce **voyage musical** mis en scène par Antoine ISSELIN, Manon MURA et Matéo MURA, qui **retrace les différentes étapes de la vie de la famille SEMINI à travers des tableaux mêlant chants, danses et sketches**. Cette comédie musicale, pleine de fous rires, de malentendus et d'émotions,

Crédit photo : Pascal OVERNEY

Le salut des artistes lors de la représentation du 8 février



AGENDA DES REPRÉSENTATIONS

- 7 juin 2025 : Salle Jacques Brel à Migennes
- 5 juillet 2025 : Salle Deterre Chevalier à Saint Parres aux Tertres
- 27 septembre 2025 : La Comédie Saint Germain

VC SPAT 10

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !

- A**vec les beaux jours, le VC SPAT10 est sorti de son hibernation :
- L'**encadrement des sorties vélo de l'école élémentaire** a commencé fin avril.
 - La **fréquence des sorties s'accélère**, entre adhérents ou lors de brevets interclubs.
 - Un **week-end dans le Morvan** a été organisé début juin pour découvrir d'autres routes plus vallonnées et se retrouver quelques jours avec les conjoints.
 - Le club organisera, le 6 septembre, sa randonnée cycliste « L'échappée du Tertre ». Il espère accueillir de nombreux cyclistes, licenciés ou non, sur les 3 parcours proposés, allant de 35 à 80 km.



Pour lancer la saison, les membres du VC SPAT10 ont réuni autour d'un verre de l'amitié les partenaires qui leur permettent de s'équiper en tenues et de financer leurs différentes manifestations. Ils ont remerciés pour leur soutien, tout comme ils ont remercié la mairie de Saint Parres aux Tertres, qui était représentée par Philippe LECLERCQ, adjoint au maire.

Le club accueillera avec plaisir tous ceux qui sont intéressés par la pratique du vélo dans la convivialité. Les contacts et les informations sont disponibles sur son site internet.

INFOS/CONTACT :

- <https://vc-spat-10.kalisport.com>
- Jean-Paul BELIARD, président : 06 02 73 09 49

COMPAGNIE DE L'EXPRESSION

ALORS QUE LA SAISON ESTIVALE APPROCHE, RETOUR SUR UN PRINTEMPS MENÉ TAMBOUR BATTANT PAR LA COMPAGNIE ...

Les membres de *La Compagnie de l'Expression*, qui répètent chaque jeudi dans la salle des sociétés de la mairie, ont participé activement au festival de théâtre amateur *Scénoblique les 4, 5 et 6 avril*. Ils se sont particulièrement illustrés lors de la soirée du vendredi à Saint Parres aux Tertres, consacrée à la « leçon de théâtre ».

Le 16 mai, a eu lieu à Sainte-Maure une 4ème représentation de leur dernière création, « Tempête à l'Hypermarket » d'Arnaud PATRON, adaptée et mise en scène par Nadia MARCHAIS. Une comédie apocalyptiquement drôle portée par des personnages cocasses et hauts en couleur et des effets spéciaux surprenants.

Les comédiens joueront également cette pièce au Troyes Fois Plus le 5 juillet à 20h30. N'hésitez pas à aller les applaudir !

Dès la rentrée, le 20 septembre, ils seront de retour à 20h30 dans la salle Deterre Chevalier pour offrir aux Patrocliennes et aux Patrocliens un petit moment de folie et d'évasion théâtrale.

CONTACT :

- www.facebook.com/Ciedelexpression



Ensemble et solidaires

UNRPA

ROMPRE LA SOLITUDE ET ÉGAYER LES JOURNÉES AVEC LA SECTION PATROCLIENNE UNRPA

Le printemps revenu, l'équipe de décoration des ronds-points a repris du service à l'occasion des fêtes de Pâques. Les idées fusent également pour embellir la commune à l'approche de la période estivale.

Le 2^{ème} trimestre a commencé **le mercredi 9 avril par une dictée** dirigée par l'institutrice bien-aimée de l'association, Rose-Marie CHAUFFETON.

Jeudi 24 avril, l'UNRPA avait lancé une invitation à aller faire « la nouba » au cabaret éponyme situé dans l'Yonne. Les adhérents ont profité d'un déjeuner et d'un spectacle à prix préférentiel, ainsi que de la gratuité du bus. Le thème « strass et paillettes » a enchanté le public et entraîné certains jusque sur la piste de danse. Un excellent « cocktail » festif, à consommer sans modération !

Lors de ce second trimestre, **les repas intergénérationnels à la cantine ont repris**, deux jours par semaine en fin de mois. Des moments de partage appréciés de tous.

Le mardi 20 mai, les adhérents se sont retrouvés **au restaurant de Montiéramey pour la fête des mères et des pères**, mais aussi pour **une assemblée générale dont le but était d'élire un nouveau bureau** à la suite des **démissions successives** de la secrétaire et de la présidente.

La Nouba ▶



◀ Dictée

ONT ÉTÉ ÉLUS :

- Jean-Pierre MARTEAUX, président ;
- Michèle MAILLOT, vice-présidente ;
- Danièle LANFUMEY, secrétaire ;
- Grenwalde KAUFFMANN, vice-secrétaire ;
- Nathalie NOËL, trésorière ;
- Georges GOSSMANN, vice-trésorier.

Pour son dévouement depuis déjà 12 ans auprès de l'association, **Claude GAUTHROT a reçu la distinction de présidente d'honneur.**

Bien entendu, **un mercredi sur deux, les adhérents se retrouvent toujours autour de jeux de société** (belote, Scrabble, Triominos, Rummikub) **et d'activités manuelles** pour certaines. Les prochains rendez-vous auront lieu les 11 et 25 juin, ainsi que le 9 juillet.

Enfin, pour marquer la pause estivale, **l'UNRPA organisera, le mardi 29 juillet, son traditionnel repas froid sous le préau de l'école.**

Les membres de l'association auront le plaisir de **se retrouver le jeudi 28 août** avec la reprise des jeux.



◀ Claude, présidente d'honneur



Bateau décoratif, entrée de Saint Parres ▶

QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

à Saint Parres

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Pour marquer l'entame de la 8^{ème} année d'existence de l'association, plus de 100 adhérents présents et 51 représentés ont participé à l'assemblée générale du 27 février dernier à la salle De-terre Chevalier, en présence d'Adrien NIEUWMUNSTER, 1^{er} adjoint au maire.

Dans son rapport moral, le président a souligné « *l'investissement pérenne et rigoureux* » qui permet de porter « *des propositions étayées, documentées et équilibrées* » à partir d'une méthode éprouvée : écouter les Patrocliens, faire le point sur les avantages et les inconvénients des projets, poser des questions aux décideurs et présenter des propositions concrètes.

Le rapport d'activité 2024 a parfaitement illustré ces propos, notamment à travers l'important travail d'analyse et de propositions sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU). *L'Est-Eclair et Libération Champagne* ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en y consacrant trois articles les 29 février, 5 et 18 mars derniers.

Parmi les nombreuses questions évoquées par les adhérents au cours de la réunion : les projets d'école unique, de passerelle sur la vieille Seine et de rond-point à l'entrée de Saint Parres, la prévention des risques inondation, les îlots de verdure, l'offre de soins, l'extinction de l'éclairage public ...

Dans la continuité des initiatives conduites les années précédentes,

l'association a décidé de concentrer ses réflexions et ses activités en 2025 sur l'ensemble de ces thématiques et sur toutes les questions relevant de la qualité de vie dans la commune.

Réuni le 8 avril, le conseil d'administration a créé un groupe de travail spécifique sur les liaisons douces sécurisées pour relier enfin Saint Parres au réseau des voies cyclables et piétonnes de l'agglomération.

Après le renouvellement annuel de ses membres adopté à l'unanimité, le conseil d'administration est composé de :

- Lucien SPILMANN, président ;
- Cécile PHILIPPON, vice-présidente ;
- Marie-Laurence MOREAU, trésorière ;
- Marc BRET, secrétaire ;
- Fatima DA SILVA, Danièle MEUNIER, Dominique SPILMANN, Nathalie TRENEL, Manuel DA SILVA, Robert DUCROS, Jean-Michel FOURCAUDOT, Daniel MEUNIER, Jean-Luc MIOLANE, André MORET et Olivier SOLEIL.

Les membres bénévoles du conseil d'administration sont à l'écoute et la disposition de tous les Patrocliens.

CONTACT :

- **Lucien SPILMANN, président**
58 ter, rue Jean Jaurès à Saint Parres aux Tertres
- Tél. : 06 28 52 90 32
- asso.cadreviestparres@gmail.com



Moment d'écoute respectueuse et d'échanges fructueux lors de l'assemblée générale annuelle fin février

> C.E.A.E.T.C. QI GONG TAÏ CHI CHUAN

Le Centre d'Étude des Arts Énergétiques Traditionnels Chinois propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Taï Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs.

Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année (il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires).

HORAIRES DES COURS

à l'espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry, à Saint Parres aux Tertres :

LUNDI

- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan débutants
- 19h30-20h45 : Qi Gong tous niveaux

JEUDI

- 18h45-19h30 : Taï Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

INFOS / CONTACT :

- Mail : ceaetc10@gmail.com
- Tél. : 06 12 91 91 25
- Site internet : www.ceaetc.com



Association

POUR LE PATRIMOINE

UNE JOURNÉE DANS L'AUXOIS : DE LA MAGNIFICENCE DE LA RENAISSANCE AU GÉNIE DES LUMIÈRES

C'est avec plaisir que **24 amateurs d'histoire et de patrimoine se sont retrouvés le samedi 10 mai** au petit matin pour s'engouffrer dans quelques véhicules et partir **en direction de l'Auxois**. La journée a débuté très agréablement par la découverte du **château Renaissance d'Ancy-le-Franc**, de ses beaux appartements décorés à la mode du XVI^{ème} siècle et de ses superbes jardins à l'anglaise et à la française. Après s'être émerveillés des ornements magnifiques (même s'ils peuvent paraître un peu « chargés » aux yeux des visiteurs actuels), des salons aux peintures murales extraordinaires et des chambres élégamment meublées et richement habillées de drapés et tapisseries, le petit groupe a fort apprécié la pause-déjeuner proposée au **restaurant Le Marronnier au bord du canal de Bourgogne**.

Remis de leurs efforts du matin, les Patrocliens se sont rendus avec entrain à la **Grande Forge de Buffon**, édifiée en 1768 par le grand naturaliste et savant Georges-Louis LECLERC, comte de Buffon, quand il cherchait à définir l'âge de la Terre par l'étude du refroidissement du métal en fusion. Ce site sidérurgique unique en son genre est l'expression du génie des Lumières et du grand modernisme de son créateur puisqu'il réunissait en un seul lieu aussi bien les trois étapes de l'espace industriel (le haut-fourneau, l'affinerie et la fenderie) que l'espace domestique réservé à l'hébergement et à la vie des nombreux ouvriers et de leurs familles.



▲ Avant le déjeuner à Buffon

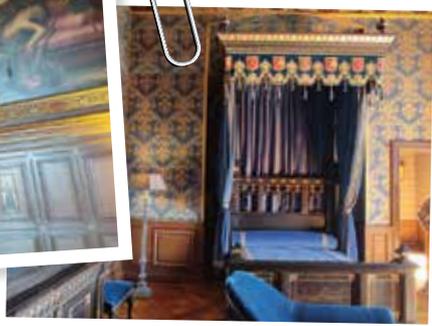
Après cette petite escapade sur les traces majestueuses de ces nobles esprits bourguignons, les touristes aubois s'en sont retournés chez eux, des souvenirs plein la tête et le sourire aux lèvres.

L'ASSOCIATION VOUS DONNE RENDEZ-VOUS APRÈS L'ÉTÉ :

- Le **21 septembre**, pour les **Journées européennes du patrimoine**.
- À l'automne, pour une **visite de l'Espace vivant de la Bonneterie à Romilly-sur-Seine et de l'église romane Saint-Martin de Pont-sur-Seine**.



▲ Château d'Ancy-le-Franc



▲ Forges de Buffon, maison d'un ouvrier



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Lyham, Noury MOREL**
le 3 mars 2025 à Troyes
- **Nathan, Régis ROGER DA FONSECA**
le 12 mars 2025 à Troyes
- **Raphaël, Olivier, Alain GADROY**
le 14 mars 2025 à Troyes



DÉCÈS

- **Van Manh CAO**
le 24 mars 2025 à Troyes
- **Michel, Arthur, Ghislain DELAUNOIS**
le 11 avril 2025 à Saint Parres aux Tertres
- **Simone, Jeanne, Marguerite VAZART née FAGOT** le 6 mai 2025 à Troyes

GINETTE FOURMY NOUS A QUITTÉS

Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le décès de Ginette FOURMY, qui était **l'image du dévouement et de la gentillesse**.

C'est elle qui avait commencé à **collecter des fonds pour le Téléthon** dans notre commune, dès le début. Puis, avec Joël FRANÇOIS et moi-même, elle avait donné un essor à cette œuvre de générosité, dont elle gérait également la comptabilité. C'était aussi **un pilier du Comité des fêtes**.

Pendant plusieurs années, **elle a tenu le café qui accueillait les routiers**, situé en bas de notre commune.

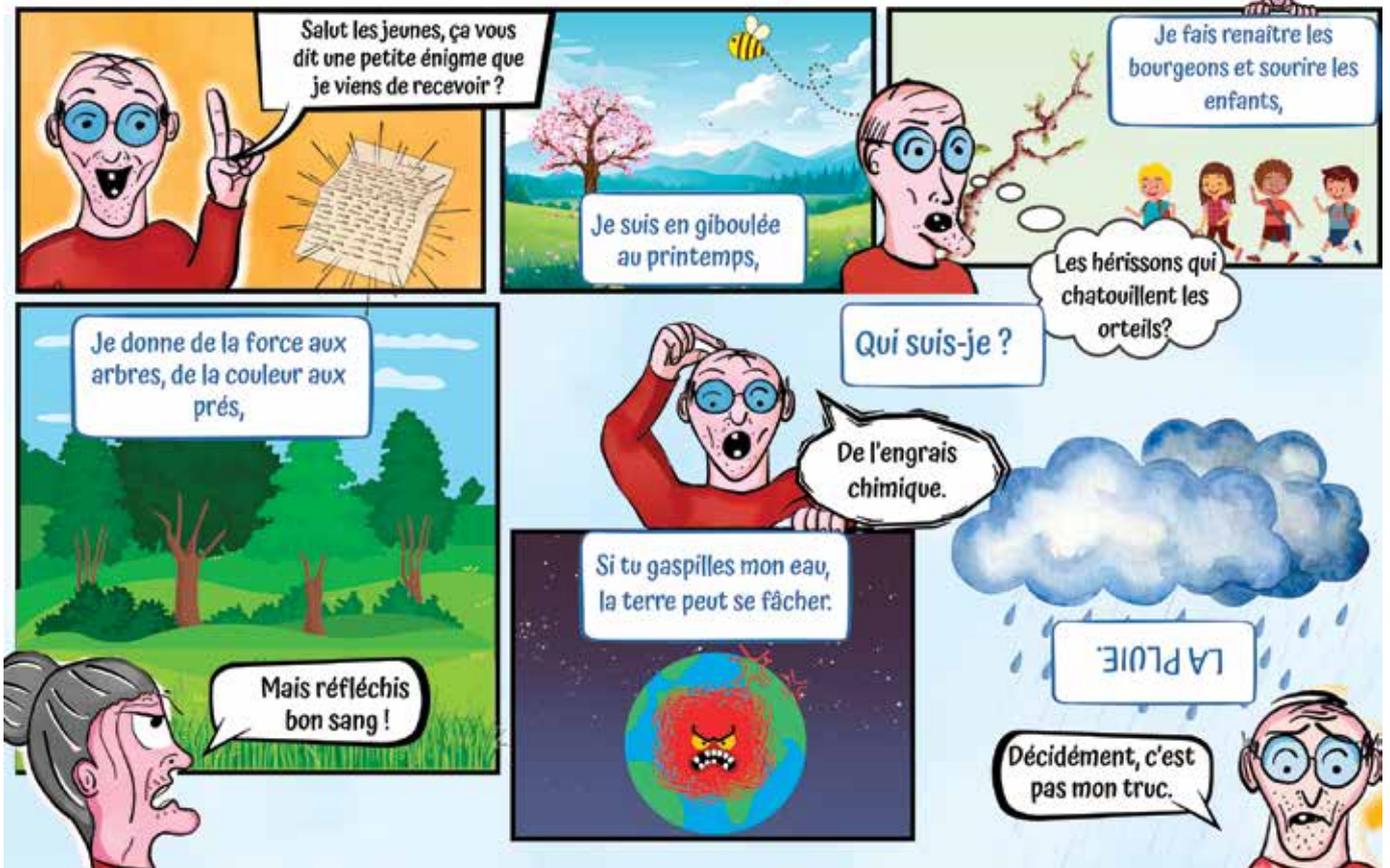
La vie ne l'a pas épargnée. Pourtant, elle avait dans son regard cette flamme vive et si communicative, le contact facile avec tout le monde et toujours un bon mot à faire. C'était quelqu'un de rare et **une très belle personne** avec laquelle j'aimais beaucoup échanger et rire. Nous perdons quelqu'un de bien.

À toute sa famille j'adresse, au nom du conseil municipal, toutes mes plus vives condoléances.

Jack HIRTZIG
Maire



Les aventures de Pépé Almaric



**SAINT PARRÉS,
D'HIER À
AUJOURD'HUI**
RUE HENRI BERTHELOT
ET LA RD 619



TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur,

Dans cet édito un peu particulier, nous évoquons d'une façon très succincte l'élément majeur de ce trimestre : **le budget primitif 2025**.

Le 9 avril dernier, les conseillers municipaux étaient invités à débattre sur cet élément essentiel et indispensable pour l'activité de la vie communale. Après avoir approuvé le compte de gestion, établi par le comptable public, et le compte administratif 2024, le budget primitif 2025 a été présenté à l'assemblée communale.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 6 138 520,40 €, soit 4 235 599,30 € en dépenses de fonctionnement et 1 902 921,10 € en section d'investissement.

Certains projets sont gelés ou différés, arbitrages obligent ! Malgré les transferts de charges vers les communes, les diminutions de dotations et de subventions de l'État, et grâce aux économies réalisées, le montant en investissement reste conséquent pour les actions à mener (*vous trouverez dans la rubrique « Dossier » de ce bulletin le détail des comptes budgétaires*).

Considérant que les décisions prises sont raisonnables et justifiées, **tous les élus ont approuvé et voté ce budget, en toute indépendance.**

Un grand merci à Maud LOISON, directrice générale des services, qui a dû composer avec les incertitudes que la situation financière de notre pays véhicule.

En mars prochain, ce mandat 2020/2026 arrivera à son terme. La période pré-électorale débutera le 1^{er} septembre. À partir de cette date, la communication sera soumise à un cadre législatif.

Si ces dispositions ne sont pas respectées, un recours peut être déposé auprès du tribunal, pouvant conduire à l'annulation du scrutin.

Durant ce mandat, nous avons essayé de remplir, au mieux, la mission que nous avaient confiée les électrices et électeurs : travailler dans l'intérêt de notre commune.

Nous remercions chaleureusement et sincèrement les Patrocliennes et les Patrocliens qui ont pris le temps de nous lire, qui ont suivi notre engagement et nous ont accordé leur confiance durant cette mandature. Un grand merci à vous toutes et tous.

Bien à vous.

Joël FRANÇOIS

Pour les élus « Agissons pour l'Avenir »

IMPRIM' VERT
L'écologie agit pour l'économie

la-rennaissance@la-rennaissance.com | la-rennaissance10

03 25 70 44 70 | 10 Avenue des Tirverts, 10150 Pont-Sainte-Marie

La Renaissance
IMPRIMEUR - EDITEUR

FAITES BONNE IMPRESSION

- IMPRESSION NUMÉRIQUE PETITS ET GRANDS FORMATS SUR TOUS SUPPORTS •
- IMPRESSION OFFSET •
- PERSONNALISATION DE DOCUMENT •
- MISE SOUS PLI ET ROUTAGE •

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Mairie de Saint Parres aux Tertres
CS 40064 - 10092 Troyes cedex

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. : **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- **Horaires d'été**
(du 1^{er} avril au 30 octobre) :
Portillon automatique, de 7h30 à 19h30

> BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi** : 14h - 18h30
- **Mercredi** : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi** : 14h - 18h30
- **Samedi** : 10h - 12h30

La bibliothèque sera fermée du jeudi 31 juillet au mardi 26 août inclus (réouverture au public le mercredi 27 août).

- Tél. : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Ferry :

- École maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- École élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR

Inscriptions et distribution
Ouverts toute l'année



- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 15h30
- Samedi : de 9h30 à 11h45

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes
Tél. : **03 25 71 04 04**

PASSAGE

DE LA BALAYEUSE

Pour l'année 2025 :

- Mardi 1^{er} et mercredi 2 juillet
- Mardi 16 et mercredi 17 septembre
- Mardi 4 et mercredi 5 novembre
- Mardi 16 et mercredi 17 décembre



Action médico-sociale

DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du **centre médico-social 2, rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

- Pour tout renseignement ou rendez-vous : **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE UNITÉ PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :

- Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.

- Vous êtes handicapé(e), sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au : **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (**03 25 72 12 30**), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION

JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation.

- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir.

- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez.

- Vous êtes habitant de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier.

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

- Tél. : **03 25 71 61 54**

- Mail : pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr



CALENDRIER 2025 - 2026

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Saint-Parres-aux-Tertres

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS
LA VEILLE AU SOIR
DU JOUR DE COLLECTE

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER
dim 01	mar 01	ven 01	lun 01	mer 01	sam 01	lun 01	jeu 01
lun 02	mer 02	sam 02	mar 02	jeu 02	dim 02	mar 02	ven 02
mar 03	jeu 03	dim 03	mer 03	ven 03	lun 03	mer 03	sam 03
mer 04	ven 04	lun 04	jeu 04	sam 04	mar 04	jeu 04	dim 04
jeu 05	sam 05	mar 05	ven 05	dim 05	mer 05	ven 05	lun 05
ven 06	dim 06	mer 06	sam 06	lun 06	jeu 06	sam 06	mar 06
sam 07	lun 07	jeu 07	dim 07	mar 07	ven 07	dim 07	mer 07
dim 08	mar 08	ven 08	lun 08	mer 08	sam 08	lun 08	jeu 08
lun 09	mer 09	sam 09	mar 09	jeu 09	dim 09	mar 09	ven 09
mar 10	jeu 10	dim 10	mer 10	ven 10	lun 10	mer 10	sam 10
mer 11	ven 11	lun 11	jeu 11	sam 11	mar 11	jeu 11	dim 11
jeu 12	sam 12	mar 12	ven 12	dim 12	mer 12	ven 12	lun 12
ven 13	dim 13	mer 13	sam 13	lun 13	jeu 13	sam 13	mar 13
sam 14	lun 14	jeu 14	dim 14	mar 14	ven 14	dim 14	mer 14
dim 15	mar 15	ven 15	lun 15	mer 15	sam 15	lun 15	jeu 15
lun 16	mer 16	sam 16	mar 16	jeu 16	dim 16	mar 16	ven 16
mar 17	jeu 17	dim 17	mer 17	ven 17	lun 17	mer 17	sam 17
mer 18	ven 18	lun 18	jeu 18	sam 18	mar 18	jeu 18	dim 18
jeu 19	sam 19	mar 19	ven 19	dim 19	mer 19	ven 19	lun 19
ven 20	dim 20	mer 20	sam 20	lun 20	jeu 20	sam 20	mar 20
sam 21	lun 21	jeu 21	dim 21	mar 21	ven 21	dim 21	mer 21
dim 22	mar 22	ven 22	lun 22	mer 22	sam 22	lun 22	jeu 22
lun 23	mer 23	sam 23	mar 23	jeu 23	dim 23	mar 23	ven 23
mar 24	jeu 24	dim 24	mer 24	ven 24	lun 24	mer 24	sam 24
mer 25	ven 25	lun 25	jeu 25	sam 25	mar 25	jeu 25	dim 25
jeu 26	sam 26	mar 26	ven 26	dim 26	mer 26	ven 26	lun 26
ven 27	dim 27	mer 27	sam 27	lun 27	jeu 27	sam 27	mar 27
sam 28	lun 28	jeu 28	dim 28	mar 28	ven 28	dim 28	mer 28
dim 29	mar 29	ven 29	lun 29	mer 29	sam 29	lun 29	jeu 29
lun 30	mer 30	sam 30	mar 30	jeu 30	dim 30	mar 30	ven 30
	jeu 31	dim 31		ven 31		mer 31	sam 31

- Ordures ménagères
- Déchets verts
- Tri
- Jours de collecte reportés
- Semaines impaires



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - collectededechets@troyes-cm.fr
troyes-champagne-metropole.fr

MAXi LITERIE

LE SPÉCIALISTE DE VOS NUITS

du 25 juin au 22 juillet 2025

MAXI SOLDES

JUSQU'À
-50%*

Literie • Matelas • Sommiers • Couettes
Oreillers • Draps • Linge de lit

*sur une sélection de produits signalés en magasin par étiquette spéciale.

Retrouvez nos collections sur www.maxiliterie.fr

**Aire des moissons,
St Parres aux tertres** à côté de

**CŪIR
CENTER**